



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

14768

Distr.
RESTREINTE

UNIDO/IO/R.166
28 juin 1985

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

Séminaire sur la
stratégie du développement industriel
de la République Islamique de Mauritanie
organisé dans le cadre de la
Décennie du Développement Industriel de l'Afrique

Nouakchott, Mauritanie, 21 - 25 avril 1985

Mauritanie.

Rapport final*. (Séminaire sur la stratégie
de développement industriel).

*Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Les appellations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies aucune prise de position quant au status juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

S O M M A I R E

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	3
I SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS GÉNÉRALES	4
II DÉROULEMENT DU SÉMINAIRE	10
II.1. Ouverture	10
II.2. Participation	11
II.3. Programme et méthode de travail	11
II.4. Déroulement des travaux	13
II.5. Adoption du rapport et clôture du séminaire	15
III CONTENU ET RESULTATS DES TRAVAUX	16
III.1. Thème 1 - Le champ du possible	16
III.2. Thème 2 - Les contraintes	19
III.3. Thème 3 - Les mesures et recommandations	23
III.4. Thème 4 - Les conditions de mise en oeuvre du développement industriel	29

ANNEXES

I Liste des participants	34
II Allocution d'ouverture de Monsieur Ishak O. Rajel, Secrétaire Général du Ministère des Mines et de l'Industrie	36
III Allocution prononcée par Monsieur F. Richard, Chef de la Délégation de l'ONUDI	39
IV Rapport introductif de Monsieur Abdallah Khodja, Consultant de l'ONUDI	44
V Répartition des séminaristes par groupe	70
VI Allocution de présentation des conclusions du séminaire au Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et des Mines	71
VII Allocution de clôture prononcée par Monsieur Ishak O. Rajel, Secrétaire Général du Ministère des Mines et de l'Industrie	74

INTRODUCTION

Le séminaire sur la stratégie du développement industriel de la République Islamique de Mauritanie organisé dans le cadre de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique avait pour objet de faire réfléchir les cadres du pays sur les possibilités d'industrialisation du pays ainsi que sur les voies et moyens ou les conditions qui pourraient être mises en place pour les concrétiser.

Les travaux à mener devaient constituer une première étape de réflexion entreprise à la lumière de l'expérience des cadres impliqués par le développement industriel et en prenant en compte les réalités et les objectifs du pays dans l'étape actuelle.

Le but visé était également de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à l'industrialisation et d'assurer une unité de vue entre les cadres concernés.

I. SYNTHESE ET CONCLUSIONS GENERALES DU SEMINAIRE

L'industrialisation est un processus complexe dont la maîtrise nécessite la recherche permanente de plusieurs équilibres, parfois délicats à réaliser. Ces équilibres concernent:

1. L'adéquation entre des objectifs qui se situent généralement dans une perspective de long terme et des contraintes de ressources qui s'imposent nécessairement dans le court terme.
2. La repartition harmonieuse des rôles et responsabilités des différents acteurs du développement industriel, opérateurs d'Etat d'une part, et opérateurs privés, nationaux ou étrangers, d'autre part.
3. L'adéquation entre le processus du développement industriel et le développement de l'ensemble des autres composantes de l'économie, composantes qui concernent aussi bien les autres activités productives que les mécanismes de planification et de régulation de la vie économique.

C'est à travers la recherche de ces différents équilibres que peuvent se définir les traits essentiels d'une stratégie industrielle et les contours d'un programme d'action.

Les travaux du séminaire ont constamment mis en relief la recherche de ces équilibres et ont conduit à des conclusions et des recommandations dont la synthèse est la suivante:

1. Le champ des opportunités possibles de développement existe et le séminaire a permis d'identifier de multiples axes possibles.
 - 1.1. La recherche de la satisfaction des besoins du marché national et en particulier des besoins de base de la population tels que ceux liés à l'autosuffisance alimentaire, à l'habitat ou à l'habillement a conduit à repérer différents programmes. De même, la satisfaction des besoins intermédiaires des différents secteurs productifs dans le but d'accroître l'intégration industrielle peut donner lieu à des développements importants d'activités de production de biens et de services; dans ce cadre, différentes opportunités d'investissement ont été identifiées.

- 1.2. L'existence des ressources naturelles non négligables et dont le recensement complet demeure à faire, permet d'envisager le développement de filières nouvelles d'activités dont la finalité, au delà de la satisfaction des besoins du marché national, peut être de constituer une source majeure d'accumulation de ressources pour financer les étapes ultérieures du développement. Ces filières peuvent concerner la mise en exploitation de nouveaux gisements de matières premières (phosphate, cuivre, gypse ...) ou la valorisation par le développement d'activités de transformation, de ressources déjà exploitées telles que le minérai de fer ou les produits halieutiques. C'est dans une telle perspective que peut se situer une vision à long terme des développements industriels possible du pays.

- 1.3 Toutefois, la situation actuelle de la Mauritanie est marquée par l'existence d'un certain nombre de facteurs contraignants dont les principaux sont les suivants:
 - 1.3.1. Des phénomènes naturels tels que la sécheresse et la désertification constituent des données adverses particulièrement contraignantes.

 - 1.3.2. La crise et les mutations internationales créent un environnement défavorable dont les conséquences déjà ressenties dans le passé continueront à se manifester dans l'avenir. C'est ainsi, par exemple, que la crise de la sidérurgie s'est traduite par une stagnation, sinon par une baisse des revenus réels provenant des exportations de minerais de fer.

 - 1.3.3. Certains investissements industriels publics réalisés dans le passé n'ont pas conduit aux résultats escomptés, ils ne constituent pas, à ce jour, une source d'accumulation de ressources et ont contribué à accroître l'endettement extérieur du pays.

 - 1.3.4. Cet endettement extérieur a été aggravé par la hausse des taux d'intérêts et les marges de manoeuvre actuellement disponibles demeurent, ainsi, limitées.

Cette situation a été clairement reconnue et c'est dans cette perspective que la Mauritanie a engagé la préparation d'un programme de redressement économique et financier. Ce programme peut constituer, pour l'horizon qu'il couvre, un cadre de référence dans lequel doivent se situer les actions dans le secteur industriel.

1.4. Trois considérations essentielles ont été retenues par le séminaire pour permettre de formuler la nature des actions à engager dans le secteur industriel dans le respect des contraintes actuelles ou prévisibles et les objectifs de long terme.

1.4.1. Une certaine expérience a déjà été accumulée dans le secteur industriel; cette expérience est faite de succès, mais aussi d'erreurs. Il faut maintenant tirer partie de cette expérience pour éviter de renouveler ces erreurs et permettre de réaliser de nouveaux progrès, notamment qualitatifs.

1.4.2. La préparation de nouveaux programmes de développement industriels, notamment dans le domaine de la valorisation de matières et ressources naturelles, nécessite de longs délais d'études et de maturation afin, d'une part de définir les objectifs et stratégies à suivre et d'autre part, de réunir les conditions et moyens financiers, humains, organisationnels et technologiques nécessaires.

1.4.3. Il n'est pas possible de maintenir ou de préparer une dynamique de développement industriel s'il n'existe pas, dès à présent, un certain volume d'investissements industriels. C'est, en effet, à partir et au contact de ces activités que se créeront et se développeront des mécanismes et des compétences nécessaires pour les développements futurs.

1.5. Compte tenu des conditions actuelles et en application des considérations précédentes, le séminaire a retenu, pour les actions purement industrielles, les recommandations suivantes:

i.5.1. Un effort particulier doit être poursuivi et intensifié pour valoriser aussi pleinement que possible le potentiel industriel créé. Cette valorisation de potentiel doit être faite dans une double perspective:

- a) permettre une utilisation plus efficiente des capacités physiques de production (programme de réhabilitation)
- b) tirer pleinement parti des leçons de l'expérience pour définir de nouvelles démarches de mise en oeuvre des projets industriels.

1.5.2. Un programme d'études et de maturation de nouvelles opportunités de développement à mettre en oeuvre à moyen ou long termes doit être engagé dès à présent. Ce programme doit être mené dans les perspectives suivantes:

- a) s'assurer de la faisabilité technique, financière et économique des actions de développement
- b) préparer l'ensemble des conditions et des moyens permettant une prise en charge et une mise en oeuvre efficiente des actions dont la réalisation aura été décidée
- c) rechercher les sources d'effort de financement et de technologie et, le cas échéant, les marchés nécessaires.

1.5.3. Pour le court et moyen terme et, dans le cadre du programme de redressement économique et financier qui sera adopté, un certain nombre de projets industriels devront être initiés. Ces projets devront répondre aux critères suivants:

- a) s'inscrire dans un objectif de satisfaction de besoins de base de la population ou dans une perspective d'accumulation de ressources financières (transformation de produits halieutiques par exemple)
- b) obéir à des strictes normes de rentabilité économique et financière
- c) avoir fait l'objet d'une étude et d'une préparation adéquate.

2. En ce qui concerne la répartition des rôles et des responsabilités des différents secteurs dans le développement industriel, le séminaire a examiné l'expérience vécue ainsi que les données de la situation actuelle. Ses conclusions et recommandations générales sont les suivantes:
 - 2.1. Il paraît indispensable de mobiliser et de valoriser pleinement l'ensemble des ressources et potentiels existants notamment en matière d'épargne et de capacité d'entreprises et d'initiative. Dans cette perspective, deux thèmes principaux de réflexion ont été abordés: quels sont les domaines respectifs d'intervention privilégiée des opérateurs publics et des opérateurs privés? Comment l'Etat peut-il faciliter et promouvoir le développement des activités privées?
 - 2.2. Dans le domaine industriel, le champ privilégié d'intervention des opérateurs publics ne devrait être constitué que par les opérations ou activités présentant les caractéristiques suivantes:
 - a) nécessiter un volume important d'investissement se situant au delà de ce que les opérateurs privés nationaux peuvent normalement mobiliser.
 - b) Etre considérées comme économiquement ou socialement justifiées sans pour autant que la rentabilité purement financière soit suffisamment assurée (longueur de la période de récupération du capital, existence d'aléas et de contraintes en dehors du domaine du contrôle d'opérateurs privés, souci d'aménagement du territoire ...)

En dehors de ce champ privilégié d'intervention, les initiatives de développement industriel devraient être laissées au secteur privé.
- 2.3. Dans ce cadre, l'Etat devra être conduit à prendre un certain nombre de dispositions en vue de faciliter et promouvoir le développement de ces initiatives. Le séminaire a identifié certaines de ces dispositions dont l'urgence et l'opportunité sont apparues très clairement. Parmi ces dernières, le séminaire a souligné les suivantes:

- a) procéder à une révision du Code des Investissements pour en accroître le caractère incitatif, notamment au regard de ce qui se fait dans les autres pays de la région.
 - b) Procéder à une révision de certaines dispositions fiscales ou douanières (dans le cadre spécifique du Code des Investissements ou dans un cadre plus général) de façon à éviter des aggravations anormales de coût de revient et à rendre la Mauritanie au moins aussi attractive que les pays voisins.
 - c) Améliorer les mécanismes et conditions de financement de façon à les rendre conformes aux objectifs poursuivis. Dans ce cadre, la création d'un fond de garantie est vivement recommandée.
 - d) Assurer une promotion des opportunités d'investissement.
3. D'une façon plus générale le séminaire a considéré que le développement industriel était un processus qui doit concrètement supporter l'ensemble des autres secteurs de l'économie: qu'ils agissent des secteurs productifs de biens, de services ou d'infrastructure ou de secteurs d'encadrement institutionnel.
- 3.1. Pour la première catégorie de secteurs, le séminaire a considéré que les besoins du secteur industriel devaient faire l'objet de prévisions et de coordination de façon à intégrer leur satisfaction dans les programmes d'action de ces secteurs. Il en est ainsi notamment de tous les besoins de formation, d'utilités et d'infrastructure pour l'industrie.
- 3.2. En ce qui concerne les secteurs d'encadrement institutionnel le séminaire a mis l'accent sur une série de mesures et de réformes destinées à éliminer l'essentiel des obstacles de nature institutionnelle et réglementaire, qui entravent les initiatives et les activités industrielles. Dans ce cadre, l'instauration de structures de planification au niveau du Ministère des Mines et de l'Industrie et de mécanismes de coordination intersectorielle constituent les deux recommandations essentielles du séminaire en ce domaine.

II. DEROULEMENT DU SEMINAIRE

Le séminaire sur le Développement Industriel de la Mauritanie, organisé dans le cadre de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique par le Ministère des Mines et de l'Industrie en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, s'est tenu à Nouakchott du 21 au 25 Avril 1985.

II.1. Ouverture

Le séminaire a été ouvert par Monsieur Ishak O. KAJEL, Secrétaire Général du Ministère des Mines et de l'Industrie qui a adressé au nom de son Gouvernement, de chaleureux souhaits de bienvenue aux participants, et particulièrement à Monsieur NERMAN, Représentant Résident du PNUD et à la délégation de l'ONUDI.

Dans son allocution (Annexe 2), le Secrétaire Général a souligné l'importance d'aboutir au terme de ce séminaire à une définition claire d'une stratégie à moyen et long termes en matière de développement industriel au vue d'assurer à l'économie du pays un développement équilibre et harmonieux.

Il a ensuite rappelé qu'aujourd'hui grâce aux efforts de la direction nationale, 62 projets industriels du secteur privé ont été agréés par la Commission Nationale des Investissements totalisant un investissement global de 4.723.000 UM et une création de 2.400 emplois.

Il a souligné l'importance que le Gouvernement attache à cet effort de réflexion entrepris par les cadres nationaux venant de divers département et activités concernés par le développement industriel.

Monsieur RICHARD, Chef de la délégation de l'ONUDI a ensuite pris la parole. Dans son allocution (Annexe 3) il a rappelé le rôle capital que doit jouer l'industrie dans la mise en oeuvre du Plan d'Action de Lagos adopté en Avril 1980 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA, qui vise à une restructuration et une intégration des économies des pays africains pour établir un développement autosuffisant et autonome.

C'est dans ce contexte que l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé les années 80, Décennie du Développement Industriel de l'Afrique. Un programme pour la Décennie a ensuite été préparé et approuvé par la sixième conférence des Ministres Africains de l'Industrie en Novembre 1981 et ensuite endorsé par l'Assemblée Générale de l'OUA et celle des Nations Unies. Pendant la phase préparatoire de ce programme des programmes d'action ont été et seront élaborés aux niveaux tous régional et national.

Monsieur Richard a indiqué que l'objectif de ce séminaire était de formuler à l'intention des autorités du pays un ensemble de recommandation et un plan d'action pour un développement industriel devant contribuer à un développement économique auto-centré et auto-entretenu.

II.2. Participation

Le séminaire a bénéficié d'une participation étendue et active, regroupant les différentes instances et acteurs de l'administration et institutions économiques du pays, notamment les départements ministériels, les organismes de financement et les entreprises publiques et privées. Parmi les participants on remarquait ainsi les représentants de plusieurs grands services administratifs, de sociétés d'Etat et para-étatiques, de la Chambre du Commerce, de la Fédération des Industries et des Mines, de la Banque Mauritanienne de Développement et du Commerce, du Fonds national du Développement, en plus de nombreux représentants du Ministère des Mines et de l'Industrie. La liste détaillée des participants est donnée en Annexe I.

II.3. Programme et méthode de travail

Le programme du séminaire s'articulait autour des quatre thèmes fondamentaux suivants:

1. Le champ du possible, c'est-à-dire l'identification des ressources actuelles et potentielles susceptibles d'être utilisées pour promouvoir le développement industriel mauritanien; indépendamment du facteur temps, des contraintes d'ordre structurel et institutionnel, et des limites d'ordre technologique et commercial.

2. Les contraintes dont il faut tenir compte pour pouvoir évaluer de façon réaliste les opportunités précédemment identifiées.
3. Les mesures à prendre pour remédier aux contraintes, plus particulièrement à court et moyen termes, et les recommandations pour la solution des difficultés recensées.
4. Les conditions de mise en oeuvre du développement industriel dans la perspective d'une intensification de l'action entreprise.

La méthode de travail adoptée consistait à faire examiner l'ensemble des points par de petits groupes, travaillant indépendamment sur le même thème, la synthèse de leurs travaux étant fait lors de réunions plénières destinées aux échanges des résultats. Les groupes étant constitués chacun de représentants d'opérateurs publics, administratifs ou privés ayant des fonctions ou activités touchant directement ou indirectement l'industrialisation (voir Annexe V).

Les réflexions ont été menées d'une manière très structurée quant à la séquence des thèmes traités et aux discussions. Ces dernières interviennent après une période de réflexion silencieuse pendant laquelle chaque participant note très succinctement les idées, qu'il souhaite apporter. Après quoi chaque personne expose à tour de rôle ses idées une à la fois et les clarifie au besoin. A ce stade uniquement, des discussions de clarification, éventuellement d'enrichissement et de précision interviennent, mais aucun jugement sur la validité ou non des idées. Ainsi, la méthode permet à la fois la participation systématique de tous les séminaristes, la productivité et la célérité des travaux, et enfin l'élimination des facteurs d'inhibition à l'émergence des idées. Une fois clarifiées, les idées sont notées par l'animateur sur des grandes feuilles de papier affichées visiblement et constituant une mémoire physique, aussi bien pour le groupe auteur que pour les besoins des travaux de synthèses et des séances plénières. Des rapporteurs désignés par chaque groupe se réunissent à l'issue de chaque séance de travail et préparent un rapport commun reflétant les travaux des groupes. Ces rapports constituent la base pour la rédaction du rapport final qui, à son tour est discuté et adopté en séance plénière.

II.4. Déroulement des travaux

Après la séance d'ouverture, le premier jour du séminaire a été consacré, en réunion plénière, à une série d'exposés faits par les animateurs faisant partie de la délégation de l'O.N.U.D.I. et à un bref débat sur les questions présentées.

Le premier exposé a été consacré à une présentation de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique effectuée par Monsieur F. RICHARD. Il a souligné que la D.D.I.A. exprimait une volonté politique des pays africains eux-même résultant d'une décision prise par les chefs d'Etat de l'O.U.A. Cette volonté s'est concrétisée par la définition d'une stratégie d'industrialisation et l'élaboration d'un programme d'action détaillé à la suite de nombreuses études et réunions techniques.

Monsieur Richard a rappelé le rôle moteur qui a été dévolu à l'industrie dans le processus de développement et les espoirs qui étaient mis dans ce secteur pour assurer la promotion économique et technique du continent. Malheureusement a ajouté Monsieur Richard, ces espoirs ont été déçus notamment du fait des limites et des insuffisances de la politique de substitution qui a marqué les investissements privés et en raison des graves difficultés d'exploitation et de l'insuffisance de l'impact, voire de l'impact négatif des grands projets d'Etat.

La D.D.I.A. a été l'occasion d'une réévaluation de l'approche de l'industrialisation et de la stratégie qui en découle. La D.D.I.A. souligne en effet que le développement industriel doit être à la fois autosuffisant et auto-entretenu. Ceci signifie qu'il doit s'appuyer sur les besoins et les ressources naturelles du pays et puiser dans l'économie nationale ses principaux stimulants. Ce qui suppose une démarche intégrée visant à doter les pays africains d'un tissu industriel reliant les branches entre elles, en partant des industries de base, et établissant des relations d'échange et de soutien avec l'ensemble des secteurs de l'économie nationale.

Ceci étant Monsieur Richard a souligné que cette manière d'aborder le développement industriel doit être adaptée aux caractéristiques propres de chaque pays qui doit en tirer une stratégie adaptée à ses conditions. Il a insisté sur la dimension sous-régionale qui doit être une composante importante sans laquelle les stratégies nationales de certains pays risquent d'être étriquées.

Pour finir Monsieur Richard a tenu à mettre en évidence la nécessité de la planification comme cadre et méthode pour définir et mettre en oeuvre l'approche de la D.D.I.A.

Le second exposé, fait par Monsieur Kemal ABDALLAH-KHODJA, consultant de l'ONUUDI, a porté sur le rapport introductif qu'il avait préparé pour les besoins du séminaire (Annexe 3). Il a présenté successivement: les caractéristiques de l'économie mauritanienne et ses implications en ce qui concerne le développement industriel, la problématique du développement industriel en Mauritanie et les questions qu'elle pose, et enfin l'objet et les thèmes du séminaire.

Le troisième et dernier exposé a porté sur le programme et la méthode de travail retenus et a permis aux participants de se familiariser avec la méthode active dite des "groupes silencieux". Cette partie a été présentée par Monsieur S. KANOUN consultant de l'ONUUDI.

Le deuxième et troisième jour du séminaire ont permis aux trois groupes constitués de débattre des quatre thèmes du séminaire, les rapporteurs et les animateurs de chaque groupe se chargeant de faire la synthèse des travaux séparés.

Le quatrième jour a été consacré à une séance plénière d'examen des résultats des réflexions des groupes et à la préparation d'une présentation complète des travaux.

Celle-ci a été examinée en séance plénière au début du cinquième jour. Ce même jour, et avant la clôture une courte séance d'évaluation du séminaire s'est tenue. Aux cours de cette séance différents points ont été mis en évidence:

- La satisfaction des participants quant au choix des thèmes débattus et à la méthode de travail adoptée.
- Le souhait de voir organiser à nouveau ce type de réflexion
- L'intérêt qu'il y aurait à avoir un dispositif de suivi de la mise en oeuvre des recommandations du séminaire
- La nécessité de soumettre les résultats des travaux au pouvoir politique.

Au plan négatif les participants auraient souhaité être mieux avertis sur la méthode de travail. Ils ont regretté l'insuffisance du temps disponible pour une meilleure rédaction et présentation des idées exprimées au sein des groupes. Enfin ils ont noté le manque de données pour alimenter leurs réflexions notamment en ce qui concerne le thème IV.

II.5. Adoption du Rapport et Clôture du Séminaire

Le Directeur de l'Industrie, Président du Séminaire, a présenté le texte des conclusions et recommandations du séminaire aux participants qui l'ont adopté à l'unanimité. Ils ont également adopté une notion de remerciements à la délégation de l'ONUDI pour sa participation active et précieuse durant le séminaire et ne souhaite que l'ONUDI renforce ses actions en Mauritanie et contribue à la mise en oeuvre du programme de mesures et recommandations adopté par le séminaire. Un des participants a ensuite été chargé de présenter les principales conclusions du séminaire au Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et des Mines (Annexe VI).

Le Secrétaire Général a ensuite prononcé l'allocution de clôture (Annexe VII) au cours de laquelle il a notamment indiqué que les recommandations formulés par les séminaristes au sujet de la stratégie du développement industriel de la Mauritanie seraient portés à l'attention du Gouvernement.

III. CONTENU ET RESULTATS DES TRAVAUX

Le séminaire a procédé à l'examen des quatre thèmes de recherche qui lui étaient proposés et qui visaient, par une progression graduée, à définir le contenu et les voies et moyens du Développement Industriel National.

III.1. Thème 1 - Le champ du possible

Ce premier thème visait à balayer tout le champ des opportunités possibles d'investissement dans le domaine industriel en portant des caractéristiques majeures du pays du double point de vue des activités sectorielles ou potentialités sur lesquelles pouvait être appuyée l'industrialisation et des besoins nationaux actuels ou prévisibles pouvant être satisfaits par une production nationale.

Ceci étant, cette première recherche s'est faite d'une part sans prendre en considération des contraintes de ressources financières de marché ou de faisabilité technique, et d'autre part sans dater les initiatives possibles dans le temps.

L'inventaire auquel il a été procédé et qui est reproduit ci-après constitue un ensemble d'idées de projets et de directions de travail qui pourront inspirer les travaux d'identification des actions d'investissement des années à venir.

Les opportunités d'investissement qui ont été inventoriées concernent les domaines suivants:

1. AGRICULTURE

a) Industries en Amont:

- Fabrication d'engrais phosphatés ou autres à partir des matières premières locales (phosphates, déchets de poisson).
- Fabrication de petits outillages et équipements agricoles
- Atelier mécanique et de réparation de matériels agricoles

- Assemblage de matériel agricole
- Production d'équipements nécessaires aux aménagements hydro-agricoles
- Fabrication d'intrants pour les besoins d'agriculture tels que pesticides, herbicides, fongicides, produits d'emballage, etc...

b) Industrie en aval:

- Industries de conserve et conditionnement de produits agricoles (dattes, fruits-légumes)
- Projets intégrés agro-industriel:
coton, carne à sucre, riz, tomates, maïs, blé etc...
- Industries de valorisation des sous-produits de l'agriculture
(aliment de bétail...)

2. ELEVAGE

a) Amont:

- Fabrication d'aliment de bétail et de pierres à lécher
- Fabrication de produits vétérinaires

b) Aval:

- Conservation et transformation des produits de l'élevage: viande, lait, peaux, sous-produits (poils, cornes, ongles, sang, laine)
- Elevage Industriel
 - Embouche
 - Aviculture

3. PECHE

a) Amont:

- Construction et réparation de bateaux de pêche industrielle et artisanale
- Fabrication et réparation d'engins, équipements et outillages de pêche:
 - Emballage (métallique, carton et plastique)
 - Filets et Cordages
 - Habillement des pêcheurs

b) Aval:

- Amélioration du taux d'utilisation des capacités de stockage et de congélation
- Transformation industrielle du poisson:
 - Conserveries
 - Huile et farine de poisson
 - Salé, séché et fumé
- Mise en place de chaînes de froid et de procédés de conservation appropriés pour l'approvisionnement de l'intérieur du pays
- Valorisation des sous-produits de la pêche

4. MINES

a) Amont:

- Production de biens nécessaires à l'exploitation Minière telle que la fabrication d'équipements de sécurité minière
- Ateliers de réparation et de rénovation d'équipements miniers

b) Aval:

- Industries de transformation ou concentration des principaux produits miniers:
 - Fer
 - Cuivre
 - Phosphates
- Récupération des déchets: or, argent, arsenic
- Production et raffinage de sel.

5. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Transformation des matières premières locales pour la construction:
Gypse, Argile, Calcaire, Sable, Coquillages, pierre à construire et ornementales, ciment (mini-cimenterie), plâtre, chaux, verre (sous-régional), céramique, briques ...

6. BIENS INTERMEDIAIRES ET D'EQUIPEMENT

- Production de biens et services intermédiaires pour les PME existantes et à venir; pièces de rechange maintenance, emballages ...
- Unité de petite chadronnerie, serrurerie, charpente
- Fabrication d'équipement complémentaire utilisant les énergies renouvelables
 - Matériel électrique basse tension
 - Cableries
 - Fabrication de métiers à tisser
 - Dessalement d'eau de mer et d'eau saumâtre
 - Demarrage de la raffinerie de pétrole

7. BIENS DE CONSOMMATION

(Durables et non-durables):

- Produits pharmaceutiques à large utilisation
- Production de petits articles ménagers
- Production de boissons gazeuses et non gazeuses à base d'extraits locaux et importés
 - Fabrication de foyers améliorés métalliques
 - Raffinage du sucre (demarrage)
 - Fabrication et montage de produits électroménagers (vocation sous-régionale)
 - Produits d'impression et d'édition
 - Produits textiles et d'habillement
 - Transformation de matières premières importées là où cela est rentable (Cacao, café, bois etc ...)

III.2 Thème 2 - Les Contraintes

Ce thème avait pour objectif d'identifier l'ensemble des obstacles et des freins qui entravent le développement industriel Mauritanien et qui constituent autant de contraintes qu'il convient soit de lever soit de prendre en compte comme donnée de base à l'action qui pourrait être entreprise.

Ces contraintes ont été regroupées en quatre catégories principales:

- Celles qui touchent au cadre institutionnel
- Celles qui concernent les secteurs de soutien et d'incitation au développement industriel
- Celles qu'imposent la réalité du marché national
- Celles enfin que déterminent les conditions naturelles du pays

L'inventaire qui a été effectué est reproduit ci-après:

1. CADRE INSTITUTIONNEL

- Absence d'un plan de mise en oeuvre d'une politique d'industrialisation
- Mauvaise conduite des projets au niveau des différentes étapes:
 - Identification
 - Conception
 - Préparation
 - Conditions d'exécution
 - Suivi

- Absence de données et d'informations sur le secteur industriel (banque de données, connaissance des richesses du sol et du sous-sol et des besoins du marché etc...)
 - Absence d'études et de plans sectoriels
 - Absence d'un schéma directeur d'industrialisation
 - Manque de Coordination et concertation entre les départements et organismes concernés par l'industrialisation
 - Absence d'organisme de promotion et d'assistance aux industries
 - Protection insuffisante contre le pillage et la sur-exploitation des ressources halieutiques
 - Manque de critères objectifs dans la distribution des responsabilités
 - Manque de qualification du personnel de l'administration
 - Manque de volonté d'intégration économique régionale et non respect des règles communautaires en matière de protection douanière, d'implantation de projets
 - Absence de l'engagement de l'Etat dans la réalisation des projets industriels et d'infrastructures de soutien

- Manque de soutien dans les procédures d'autorisation d'importation pour les besoins et matières de l'industrie
- Lenteur des procédures d'agrément
- Instabilité et forte rotation des responsables de l'administration
- Faiblesse du Contrôle douanier
- Conflits d'intérêts entre Industriels et secteurs tertiaires (commerçants-artisans).

2. SECTEURS DE SOUTIEN

a) Législation

* Code des Investissements

- Délais des exonérations très courts et non proportionnels à la taille des investissements
- Taxation de la matière première au lieu de la valeur ajoutée
- Incitations insuffisantes aux investissements, en particulier aux investissements étrangers
- Limitation des exonérations sur l'équipement à la période d'investissement (1 à 2 ans) empêche le renouvellement, l'adaptation et la modernisation des installations
- Catégorisation inadéquate des investissements
- Passage brutal et sans transition entre le régime d'agrément et le régime commun
- Code des investissements peu incitatif par rapport aux codes des autres pays de la région

* FISCALITE:

- Taxation douanière trop faible des produits finis par rapport aux matières premières entrant dans la fabrication de ces mêmes produits finis
- Inadaptation de la politique fiscale: complexité du système fiscal et pression fiscale trop élevée
- Lacunes dans la protection douanière

b) Financement

- Epargne insuffisante
- Système de crédit inadéquat (taux d'intérêt élevé, prédominance du court-terme, pas de couverture du fonds de roulement, faible capacité financière des banques, difficulté d'obtention du crédit etc...)
- Absence de capacité d'endettement du pays
- Endettement excessif des sociétés
- Absence d'un fonds de garantie en particulier pour petits projets
- Absence de co-financement entre promoteurs nationaux et étrangers
- Absence de marché de capitaux

c) Infrastructures Physiques et Utilités

- Absence de zones industrielles viabilisées
- Absence d'infrastructures portuaires et routières, énergie, eau, télécommunications, favorables à l'industrie
- Tarification élevée des utilités: eau, énergie, téléphone, telex, transport etc...)

d) Technologie et Formation

- Faiblesse des mécanismes d'accès, d'acquisition, adaptation, accumulation et diffusion de la technologie
- Manque de main-d'oeuvre qualifiée et absence de mécanismes de formation professionnelle
- Absence de tradition industrielle et faible niveau technique des promoteurs
- Insuffisance de la capacité de gestion et propension à la gestion familiale
- Absence d'un contrôle de qualité et de normalisation des produits
- Maîtrise insuffisante des problèmes de maintenance

e) Autres Activités de Soutien

- Absence de services industriels (ingénierie, conseil, assistance, prestation de maintenance)
- Absence d'un système de promotion de produits industriels nationaux (foires, publicité, expositions nationales et internationales ...)

- Absence de recherche de marchés d'exportation

3. MARCHE

- Eventail réduit de matières premières locales et dispersion géographique (Elevage, Mines ...)
- Pouvoir d'achat limité et exiguité du marché
- Cloisonnement du marché national
- Préférence des consommateurs pour les produits étrangers

4. RESSOURCES ET DONNEES NATURELLES

- Secheresse et desertification
- Difficulté de trouver des sites favorables pour les projets grands consommateurs d'eau (tanneries, laiteries, textiles ...)

III.3. Thème 3 - Les Mesures et Recommandations

L'objet du thème 3 était de commencer, après la reconnaissance des possibilités ouvertes et des contraintes, à aborder les voies de l'action en indiquant les mesures à prendre pour lever les obstacles principaux qui entravent actuellement l'action d'industrialisation.

Les participants se sont attachés à définir de ce point de vue les mesures principales susceptibles d'avoir le plus grand impact et effectivement accessibles à l'action des autorités publiques.

L'inventaire, volontairement concentré, de ces mesures à caractère organisationnelle ou réglementaire a été complété par l'énoncé d'une série de recommandations assez diverses et dont l'objet est d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur un problème ou une difficulté et de suggérer une démarche d'action.

Ces mesures et recommandations sont reproduites ci-après:

I. LE PROGRAMME DE MESURES

I.1. CADRE INSTITUTIONNEL

- I.1.1. Structures et mécanismes de planification:

- Mise en place au niveau du Ministère de l'Industrie d'un organe et de mécanismes de planification et de suivi des projets capables de renforcer l'action du Ministère en matière de:

- Etudes de base (de marché, de branche, de filière ...)
- Identification des projets
- Etudes de faisabilité
- Préparation des conditions de mise en oeuvre des projets et programmes
- Suivi et évaluation de la réalisation, notamment grâce à l'

assistance multilatérale ou bilatérale

L'organe de planification à mettre en place devra bénéficier de moyens d'action
Les objectifs visés à terme par cet organe de planification:

- 1 - contribuer à concevoir une stratégie de développement industriel
- 2 - élaborer et mettre à jour un schéma directeur de développement industriel
- 3 - constituer une banque de projets

- I.1.2. Redéfinition des fonctions, activités et responsabilités du Ministère de l'Industrie visant à regrouper à son niveau l'ensemble des compétences relatives aux activités industrielles manufacturières, y compris celles de transformation de produits primaires (pêche, agriculture, élevage, mines).

- I.1.3. Mise en place d'une structure de coordination du développement industriel et attribution au Ministère de l'Industrie d'un rôle de chef de file en matière de développement industriel, grâce en particulier à:

- 1 - dynamisation effective de la Commission Nationale de l'Industrie par le renforcement de ses prérogatives et de ses activités

2 - Mise en place de mécanismes de coordination entre le Ministère de l'Industrie et les autres Ministères, et ceci, en vue notamment, d'études et de programmes communs d'action.

- I.1.4. Renforcement et autonomisation de la Cellule de promotion du Ministère de l'Industrie en vue de lui permettre de jouer un rôle plus actif en matière de:

- Information et documentation industrielles
- Identification de projets souhaitables
- Recherche de promoteurs
- Assistance aux promoteurs

Lui donner des moyens d'action notamment grâce à l'assistance multilatérale et bilatérale.

I.1.5. Perfectionnement des Cadres de l'Administration Concernée par le Développement Industriel grâce à:

- Assistance des organismes internationaux
- Organisation et participation à des séminaires
- Stages de perfectionnement
- Utilisation des moyens disponibles dans la sous-région et la région

L'ensemble exprimé dans un programme annuel de perfectionnement.

I.2. MESURES D'INCITATION ET DE SOUTIEN

I.2.1. Code des Investissements

Révision du Code des Investissements en vue de le rendre plus souple et au moins aussi incitatif que ceux de la sous-région grâce notamment à:

- la révision des conditions et modalités d'exonération fiscales et douanières: prolongation et dégressivité des exonérations, exonération définitive des droits de douane sur les équipements et les matières premières
- l'introduction de nouveaux facteurs incitatifs tels que: réduction de la taxe sur le chiffre d'affaires, allégement de la patente industrielle, suppression de la taxe à l'exportation, renforcement des incitations à la décentralisation, suppression ou réduction de la T.P.S. prélevée sur les intérêts des prêts alloués à l'industrie

I.2.2. Financement

- Réexamen des conditions, mécanismes et modalités de financement d'investissement industriel pour les rendre les plus compatibles possibles avec les conditions propres aux réalités Mauritanienne (taux d'intérêt, durée des crédits, prise en compte d'un fonds de roulement ...)

- Amélioration des conditions d'accès au financement par la création d'un fonds de garantie, de participation et de bonification d'intérêts notamment en faveur des petits investissements.

- Favoriser les mécanismes de cofinancement entre secteur privé et l'état pour la réalisation de gros projets industriels

- Rechelonnement des dettes des entreprises en difficulté (examen cas par cas)

- Renforcement des institutions bancaires et de leurs interventions dans le domaine industriel (création éventuelle d'une banque appliquant la Charia Islamique)

I.2.3. Fiscalité et protection douanière

Réexamen des dispositions fiscales et douanières actuelles en vue de les rendre plus simples et plus adaptées au contexte de l'industrialisation en évitant de pénaliser les approvisionnements importés et d'accroître les coûts de production et ceci par:

- Taxation sur la valeur ajoutée et suppression des droits de douanes sur les matières premières

- Etablissement d'un système de protection industrielle adapté et efficace, en particulier pour empêcher les importations préalables à l'établissement de projets

I.2.4. Infrastructures physiques

- Intensification des actions de création de zones industrielles viabilisées - (eau, gaz, électricité, VRD ...) et renforcement des dispositifs législatifs et réglementaires de protection de ces zones

- Allègement de la tarification des utilités en vue de les adapter aux conditions et objectifs de l'industrialisation (eau, électricité, PTT, charges portuaires et terrains industriels ...)

- Renforcement des mécanismes et des procédures de prévision et de coordination afin d'assurer la prise en charge, par les Ministères chargés des infrastructures, des besoins du secteur industriel notamment en ce qui concerne l'assainissement, l'eau et l'électricité

1.2.5. Technologie et Formation

- Etude et analyse des besoins actuels et à terme en formation industrielle et élaboration de recommandations et programmes d'action.

- Révision des programmes de formation des établissements de formation existants pour les rendre plus adaptés aux besoins de l'industrialisation dans les domaines techniques et de gestion.

- Renforcement du service chargé de la technologie au Ministère de l'Industriel notamment par le développement de la coopération technologique sur les plans:

- multilatéral en particulier avec l'ONUDI et les pays et institutions de la région
- bilatéral

II. RECOMMANDATIONS

1. Poursuivre le recensement des ressources naturelles
2. Mener une politique selective de recherches géologiques et mettre en place les moyens d'assurer cette politique, en particulier, par l'affectation des fonds nationaux vers la prospection des minerais porteurs laissant le reste à des opérateurs étrangers.
3. Favoriser l'exploitation artisanale de certains minéraux (Gypse, quartz, Silex,...)
4. Limiter les avantages accordés à la fabrication de produits de faible valeur ajoutée (très faible taux d'intégration, commerce déguisée en industrie...)
5. Conditionner l'engagement financier de l'état dans les activités industrielles par la rentabilité des projets.
6. Encourager les exportations éventuellement par la création d'un Centre de Commerce Extérieur et d'un Fonds d'incitation pour soutenir les industries qui ont une capacité d'exportation.

7. Rechercher des lignes des crédits pour le financement des projets industriels, en particulier à long-terme.
8. Meilleure coordination des ressources de financement nationales et extérieures.
9. Renforcement de la législation et du contrôle pour assurer l'utilisation des fonds conformément aux projets agréés.
10. Meilleure utilisation des moyens de financement en ne soutenant que les projets d'une réelle utilité nationale (meilleure conception et évaluation des projets).
11. Réduction des dépenses de fonctionnement de l'Etat au profit des dépenses d'investissement.
12. Stimuler et sensibiliser les promoteurs vers des investissements dans les secteurs industriels.
13. Développer des contacts avec des investisseurs et des institutions patronales similaires à l'étranger.
14. Participation accrue aux activités de promotion internationale (foires, congrès, forum).
15. Harmoniser et assurer les complémentarités et la cohabitation des industries et des commerçants qui constituent une même communauté d'intérêts.
16. Harmonisation des marges autorisées pour les produits de fabrication locale et ceux importés.
17. Sensibiliser les promoteurs aux projets agro-industriels et les encourager à entreprendre cette activité.
18. Suivre l'activité des promoteurs, les assister et s'assurer qu'ils appliquent les engagements prévus lors de l'agrément.
19. Organisation des pasteurs en coopératives et création d'un crédit pastoral en vue d'accroître la production animale.
20. Améliorer l'exploitation agricole et le système de production et de distribution.
21. Renforcer les moyens de contrôle et de surveillance de l'exploitation de la pêche.
22. Recenser au niveau des deux grands secteurs d'activités (pêche et mines) toutes les opportunités de création de petites et moyennes entreprises.

23. Veiller à assurer la promotion de la valorisation des produits de d'élevage (collecte, conservation, transformation) et intégrer l'élevage dans tous les projets agricoles en vue de valoriser des sous-produits agro-industriels.

24. Développer et encourager les unités fabricant du matériel utilisant les énergies renouvelables.

25. Favoriser la création de Bureaux d'Etudes et d'Ingénierie Mauritaniens et les associer à la conception des projets. Réglementer la création de ces Bureaux.

26. Introduire un meilleur système de contrôle de qualité et des prix.

27. Promouvoir la consommation et la distribution des produits Mauritaniens.

28. Mise en application des systèmes de contrôle et de gestion des entreprises publiques et parapubliques.

29. Soutenir formation professionnelle et l'utilisation main-d'oeuvre qualifiée nationale.

30. Participation plus active et efficace dans les organisations de coopération sous-régionale.

31. Accord sous-régional pour la protection des ressources halieutiques et prévoir les moyens de surveillance nécessaires.

32. Meilleure intégration du développement industriel dans le cadre sous-régional pour faire jouer les complémentarités.

33. Mise en application effective d'un code de déontologie pour assurer la protection des intérêts nationaux.

34. Doter la Chambre du Commerce d'Industrie et d'Agriculture des moyens nécessaires pour lui permettre de jouer son rôle d'assistance, d'encadrement et de promotion auprès des opérateurs économiques.

III.4. Thème 4 - Les Conditions de Mise en Oeuvre du Développement Industriel

Sous ce thème il s'agissait d'éclairer les voies et moyens par lesquels pouvait être abordé, dans la situation présente, le développement industriel du pays.

Trois aspects devaient plus particulièrement retenir l'attention des participants au séminaire:

- La hiérarchisation des objectifs en vue de déterminer comment aborder la démarche d'industrialisation dans le temps et compte tenu des données actuelles de l'économie Mauritanienne. C'est ainsi qu'ont été précisées d'une part les tâches du court et moyen terme et d'autre part du long terme.

- Les acteurs du développement industriel en vue de préciser le rôle respectif de l'Etat et du secteur privé.

- La mise en oeuvre des recommandations en vue de dater l'action à mener en la matière et de clarifier les responsabilités dans la mise en oeuvre.

Ces trois aspects peuvent être ainsi résumés:

I. HIERARCHISATION DES OBJECTIFS INDUSTRIELS

I.1. à COURT ET MOYEN TERME:

a) Valorisation du potentiel existant par la réhabilitation selective des unités suivantes:
raffinerie de sucre, confection, OTM, dattes, raffinerie de pétrole, tannerie de kaédi ...

b) Priorité aux projets à rentabilité immédiate:

- Etudes et début de mise en oeuvre de projets de transformation de produits de la pêche.

- Etudes et début de mise en oeuvre de projets destinés à la satisfaction des besoins de base alimentaires et non alimentaires.

c) Préparation des programmes d'investissement ultérieur par l'étude et la finalisation des idées actuelles de projets et concernant:

- la valorisation des matières premières notamment le fer, le phosphate, le cuivre;

- la satisfaction des besoins de base et la substitution aux importations;

- le développement de l'intégration industrielle et des activités de soutien aux autres secteurs.

d) Renforcement de l'environnement industriel notamment au niveau des infrastructures et des utilités.

I.2.A. LONG TERME:

Mise en oeuvre des programmes d'investissements dans les axes de développement précédemment identifiés:

- valorisation des matières premières
- satisfaction des besoins de base
- intégration industrielle et soutien aux autres secteurs;

II. LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

II.1. LE ROLE DE L'ETAT

L'Etat doit avoir un engagement plus actif et plus direct dans le développement industriel.

II.1.1. L'Etat doit continuer à être un acteur de l'investissement notamment:

- * Pour réhabiliter les entreprises qu'il a créées et mettre en place des conditions de fonctionnement efficient
- * Pour pallier les incapacités probables du secteur privé à réaliser:
 - Des investissements d'intégration industrielle (remontée des filières, biens intermédiaires ...)
 - Des investissements à longue période de récupération
 - Des investissements à financement important
 - Des programmes intégrés d'investissement (type agro-industriel)
 - Des projets sous-régionaux

II.1.2. L'Etat a la responsabilité de mettre en place les conditions de développement industriel et de lever les différentes contraintes existantes (cf mesures et recommandations)

II.1.3. L'Etat a la responsabilité de promouvoir et d'assister les initiatives du secteur privé (cf mesures et recommandations)

II.1.4. Le rôle important de l'Etat en tant qu'initiateur de projets ne doit pas impliquer un engagement dans la gestion (formes décentralisées de gestion, recours aux joint-ventures, etc...).

II.2. LE SECTEUR PRIVE:

- La PME est le domaine d'action privilégié du privé qui doit également participer au financement et à la mise en oeuvre de plus grands projets.
- La constitution d'un secteur privé industriel doit être encouragée en puisant dans le creuset des artisans et des producteurs informels.
- De façon générale, les positions de monopole privé doivent être évitées à chaque fois cela est possible tout en évitant les duplications inutiles.

III. MISE EN OEUVRE DES MESURES RECOMMANDEES

III.3.1. HORIZON

L'ensemble des mesures recommandées doivent être élaborées et concrétisées durant la période du Programme de Redressement Economique et Financier 1985-1988.

III.3.2. Priorités et planning

- Mesures à mettre en place dans un délai d'un an
 - Révision du Code
 - Coordination inter-ministérielle
 - Programme de perfectionnement
 - Fonctions du Ministère
 - Fiscalité et protection douanière
- Mesures à prendre dans un délai de 2 ans
 - Organe de planification industrielle du Ministère
 - Financement
 - Cellule de promotion du Ministère
 - Formation industrielle
- Mesures à prendre avant la fin du Programme de Redressement Economique et Financier.
 - Infrastructures physiques
 - Technologie

ACTIONS	:	RESPONSABILITES	
	:	PILOTE	! PARTICIPANTS
1 - Planification Industrielle	:	MMI	! MPAT
2 - Fonctions du M.M.I.	:	MMI	
3 - Coordination Inter-Ministérielle	:	MMI	! Les Ministères concernés
4 - Promotion	:	MMI	
5 - Perfectionnement	:	MMI	:M M.E.F.C.F.P.
6 - Code des Investissements	:	MPAT	: M.M.I.-M.F.C.
7 - Financement	:	MPAT	: M.M.I.-M.F.C.
8 - Fiscalité-Douanes	:	MFC	: M.M.I.-M.P.A.T.
9 - Infrastructure	:	MMI	: M.E.T.-M.H.E. M.P.A.T.
10 - Technologie	:	MMI	:
11 - Programme d'Investissement	:	MMI	: M.P.A.T.-M.PEM M.D.R.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

Ministère des Mines et de l'Industrie

Ishac Ould Rajel	Secrétaire Général
Mohamed Lemine O/Benahi	Conseiller du Ministre
Sidi O/Benahi	Contrôleur administratif
M'Boye O/Arafa	Conseiller
Mohamedou Diaby	Directeur Industrie
Wagué Ousmane	Chef service Cellule Industrielle
Tarou O/Soudani	Chef service Technologie
Moustapha Ghaly	Chef service artisanat
Diop Amadou El-Hadj	Chargé d'Etudes
Bà Demba Malal	Chargé d'Etudes
Daha O/Mouloud	Cellule Industrielle
Sy Mamadou Bocar	Chargé d'Etudes
Mohamed O/Kabach	Sce Artisanat
Dia Souley Aly	Chef service Géologie
Mohamed Abdellahi O/Houssein	O.M.R.G.
Mohamed O/Cheikh	SOMIS
Kane Mohamed Ghaly	Direction Industrie
Kane Ousmane	Direction Etudes

Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire

Sow Souleymane	Chef service Planification
Wane Baila Abdoul	Chef service Financement
Sarr Oumar	Direction Statistique
Mohamed O/Brahim	Chef service des Etudes Sectorielles
Mohamed Salem O/Mamoune	B.M.D.C.
Sid Ahmed O/Kenkou	F.N.D.
Dr. Dieter Robert	Conseiller Technique

Ministère des Pêches et de la Mer

Sidi Ahmed O/Hamady

Direction Infrastructure

Mohamed O/Abdi

Direction Tutelle

Ministère du Développement Rural

Kane Mamadou Abdoul

SONADER

Dr. Malick Gueye

Direction Elevage

Diak Hamet Ousmane

Direction Agriculture

Fédération Mines et Industrie

Mohamed Lafdal O/Bettah

Président Fédération Industrie et Mines

Abderrahmane O/Atik

Directeur SOCOMAGIR

Nagy Mohamed Limame

Directeur SLAM

SONELEC

Kane Oumar

Direction Technique SONELEC

Moulaye Ely

Conseiller Chambre de Commerce

Hamady Diop

Direction sce Régimes spéciaux douanes

PNUD

Mr. Lars Nerman

Représentant Résident

Mr. Fadio Corsi

JPO, chargé de programme

ONUFI

Mr. Djamel Mostefai

Conseiller Principal Hors Siège

Mr. Giuseppe Papuli

Administrateur du Développement Industriel

Mr. Frédéric Richard

Administrateur du Développement Industriel

Mme. Dominique Zarrouk

J.P.O.

Mr. Kemal Abdallah-Khodja

Consultant

Mr. Samir Kanoun

Consultant

ANNEXE II

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR ISHAK O. RAJEL,
SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES MINES ET DE
L'INDUSTRIE

MESSIEURS LES MINISTRES,
MESSIEURS LES ORGANISATEURS,
MESSIEURS LES PARTICIPANTS.

Permettez-moi, avant de commencer, de vous souhaiter la bienvenue au Séminaire de réflexion, sur la stratégie du Développement Industriel de la Mauritanie.

Ce séminaire dont l'objectif principal est de sensibiliser les responsables nationaux impliqués dans le processus d'industrialisation, devrait aboutir à la définition d'une stratégie à moyen et long terme en matière de développement industriel.

La détermination de celle-ci est nécessaire à plus d'un titre, si nous voulions assurer à l'économie nationale un développement équilibré et harmonieux.

En effet, la place prépondérante qui revient à l'industrie et le rôle moteur qu'elle joue dans le développement économique et social par la valorisation des produits des autres secteurs et l'élevation des niveaux de qualifications professionnelles mérite une attention particulière.

C'est, compte tenu, de ce rôle éminent que le Comité Militaire de Salut National a accordé au lendemain du 10 Juillet 1978, une grande priorité à ce secteur.

Cette priorité se traduit par l'encouragement des initiatives de création d'entreprises industrielles, la réalisation d'infrastructures physiques propres à l'implantation d'industries, la mise en place d'un code des investissements incitatif, et à l'adoption de mesures législatives, fiscales, financières et institutionnelles, pouvant impulser le développement du secteur industriel, et l'orienter dans le sens de la politique de développement économique et social de notre pays.

Les efforts de la Direction Nationale ont donné des résultats encourageants malgré des conditions particulièrement difficiles et une conjoncture économique internationale défavorable.

C'est ainsi que le secteur industriel privé compte aujourd'hui 64 unités dont 24 déjà opérationnelles fournissant environ 700 emplois pour l'année 1983 et une masse salariale de plus de 200 millions d'ouguiya.

Par ailleurs 15 projets ont obtenu un avis favorable de la commission nationale des investissements, 8 projets sont en cours d'examen par cette commission et 24 sont en cours d'agrément.

La réalisation de ces projets nécessite un investissement global de 3 milliards 900 millions d'ouguiya et permettra la création de 1300 emplois supplémentaires.

A ces industries privées, il faut ajouter l'effet des entreprises publiques et para-publiques comme la SOMIS, la raffinerie de pétrole, la mini-acierie, la SAMIA pour mesurer l'ampleur du progrès accompli en matière d'industrialisation.

Cette préoccupation de la Direction Nationale pour le développement de notre industrie nationale rejoint les orientations du plan d'action de LAGOS adopté par le sommet économique de l'OUA, par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique, animés du souci de la restructuration fondamentale de la base économique du continent.

Sur cette base, la 35ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé la période 1980-1990 "Décennie du Développement Industriel de l'Afrique".

Dans ce cadre, l'ONUDI a bien voulu organiser avec le Ministère des Mines et de l'Industrie le séminaire que nous ouvrons aujourd'hui, en vue d'amener les responsables des services de près ou de loin par le développement industriel du Pays, à réfléchir sur les voies et moyens les plus appropriés pour l'élaboration d'une stratégie nationale d'industrialisation.

Je tiens à remercier ici, au nom du Comité Militaire de Salut National et du Gouvernement, l'ONUDI et la Représentation Permanente du PNUD à Nouakchott pour l'aide effective, mais combien précieuse qu'elles ont bien voulu apporter aux efforts d'industrialisation de notre pays.

Le niveau élevé des responsables choisis par le Gouvernement pour la participation à ces cinq journées de réflexion permet d'attendre d'eux une contribution concrète et substantielle qui aidera le Département chargé de l'Industrie à mieux orienter ses actions dans le processus du développement industriel du Pays, à définir des priorités précises, et à prendre des décisions de nature à favoriser un développement équilibré et harmonieux, visant la satisfaction des besoins essentiels de nos populations.

Je ne ferai le devoir de porter vos recommandations à l'attention du Gouvernement, et ne doute qu'elles seront à la hauteur des espoirs placés en vous.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le 1er séminaire sur la stratégie du développement industriel de la Mauritanie.

Je vous remercie.

ANNEXE III

ALLOCUTION PRONONCEE PAR MONSIEUR F. RICHARD, CHEF
DE LA DELEGATION DE L'ONUUDI

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Représentant Résident,
Messieurs les Séminaristes,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, pour commencer, vous présenter les salutations du Dr. Abd-El Rahman Khane, Directeur Exécutif de l'ONUUDI. Il aurait souhaité être avec vous aujourd'hui, mais, malheureusement, un emploi de temps très chargé l'en a empêché. Il m'a chargé de vous adresser ses meilleurs vœux pour le succès de ce séminaire sur la stratégie industrielle organisé par le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie en coopération avec l'ONUUDI dans le cadre du programme de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique.

La plupart des pays africains connaissent aujourd'hui de graves difficultés économiques. Bien que richement dotée en ressources naturelles et humaines, l'Afrique n'a pas réussi à atteindre un niveau satisfaisant de développement au cours des vingt dernières années. Quelque soit l'indicateur socioéconomique utilisé - revenu par habitant, part des activités primaires dans la production totale, taux de scolarisation, santé, la plupart des pays africains sont en retard par rapport aux autres pays en développement. La part du secteur manufacturier dans le PIB africain qui était de 9,7 % en 1980, est nettement plus faible que la moyenne de l'ensemble des pays en développement (21.2 % en 1980), et la part dans la production industrielle mondiale est à peine supérieure à 1%. Cette situation économique est aggravée par la faible croissance et productivité du secteur agricole, par la dépression des marchés de matière premières, la diminution des flux de capitaux et d'investissements étrangers, l'augmentation de la dette extérieure et les problèmes liés aux désastres naturels que sont la sécheresse et la désertification.

C'est pour faire face à cette situation que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA ont adopté en Avril 1980 le Plan d'Action de Lagos qui vise à une restructuration et une plus grande intégration des économies des pays africains pour établir un développement autosuffisant et autonome.

Un des instruments clef et moteur du Plan d'Action de Lagos est l'établissement d'une base industrielle intégrée aux niveaux national, sous-régional et régional qui contribuera à la transformation et à la valorisation des ressources locales et à la satisfaction des besoins de base de la population.

Le développement industriel doit cesser d'être exclusivement centré sur la satisfaction des besoins d'une minorité urbaine ou sur les marchés d'exportation. Il doit s'intégrer au développement des autres secteurs économiques et en particulier au secteur agricole. C'est pour mettre en oeuvre cette restructuration industrielle que la Troisième Conférence Générale de l'ONUDI à New Delhi en 1980 a recommandé à l'Assemblée Générale des Nations Unies de proclamer les années 80, Décennie du Développement Industriel de l'Afrique; cette recommandation a été également soutenue par la Conférence Générale des Chefs d'Etat et de Gouvernement et adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies lors de sa trente cinquième session en Décembre 1980.

Au cours de la Décennie, les pays africains se proposent de jeter les bases de l'intégration industrielle aux niveaux sous-régional et régional et d'atteindre en 1990 1,4% au minimum de la production industrielle mondiale; ils se sont fixés les objectifs suivants:

- Création d'une base solide pour un processus d'industrialisation auto-entretenu aux niveaux national et sous-régional
- Développement des ressources humaines en vue de leur mobilisation optimale dans le processus de développement industriel
- Production, en quantité suffisante d'intrants pour l'agriculture
- Production, en quantité suffisante de matériaux de construction pour les besoins de l'économie et en particulier de la construction de logements
- Développement des industries intermédiaires et des biens d'équipements nécessaires pour les autres industries et les infrastructures
- Transformation et valorisation locales d'une proportion de plus en plus grande de matières premières du continent

- Satisfaction des besoins de l'industrie en énergie
- Satisfaction des besoins dans le domaines des textiles.

Immédiatement après la proclamation de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique, un Comité Conjoint des secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI a été chargé de la préparation et la mise en oeuvre d'un programme. Celui-ci a été revu et approuvé par la sixième Conférence des Ministres africains de l'Industrie en Novembre 1981 et a été endorsé par l'Assemblée Générale de l'OUA et celle des Nations Unies. Ce programme couvre un grand nombre de branches industrielles à développer au niveau national, sous-régional et régional. Il définit également les actions à mener au niveau des secteurs de soutien tels que matières premières, formation, technologie, financement, énergie, transports et communications, etc....

La mise en oeuvre du programme de la Décennie qui sera présenté de façon plus détaillée au cours du séminaire, est divisée en deux phases:

Au cours de la phase préparatoire (1982 - 1984), l'accent a été mis en particulier sur l'intégration des concepts et priorités de la Décennie dans les plans et programmes de développement nationaux et sous-régionaux, la mise en place des comités de coordination nationaux, la promotion de la coopération industrielle au niveau sous-régional et la popularisation de la Décennie à l'intérieur et à l'extérieur du continent africain.

Au cours de la phase d'exécution (1985 - 1990), l'accent sera mis sur la préparation d'études de pré-investissement et la mobilisation de ressources financières pour d'une part la réalisation de projets dans les secteurs industriels stratégiques et dans les secteurs de soutien, et d'autre part pour des programmes d'assistance technique.

Pour illustrer les actions qui ont été entreprises au cours de la phase préparatoire, je mentionnerai l'organisation par les Secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI, d'une première série de réunions sous-régionales en 1983 et 1984, sur la promotion de la coopération industrielle en Afrique Australe et de l'Est, en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale et en Afrique du Nord.

Chacune des réunions a permis d'élaborer un programme initial de coopération industrielle sous-régionale comprenant un ensemble de projets industriels et de projets de soutien, et de définir une stratégie pour sa mise en oeuvre. La Mauritanie a participé à la réunion qui s'est tenue à Abidjan en Décembre 1983 pour l'Afrique de l'Ouest et à celle qui s'est tenue à Tunis en Mars 1984 pour l'Afrique du Nord.

Une deuxième série de réunions sous-régionales est prévue d'être organisée en 1985 et 1986 pour examiner l'état d'avancement de l'exécution des programmes de coopération sous-régionale et pour éventuellement les réviser. Celle pour l'Afrique de l'Ouest devrait se tenir à la fin de cette année et celle pour l'Afrique du Nord au début de l'année prochaine.

Au niveau national, un certain nombre d'actions ont été entreprises pendant la phase préparatoire et en particulier l'établissement des comités de coordination et l'organisation de séminaires sur la stratégie industrielle tels que celui qui va se tenir cette semaine.

L'objectif de ces séminaires est de formuler une stratégie des politiques et un cadre de planification industriel permettant une meilleure contribution de l'industrie au développement autocentré et autosuffisant de l'économie nationale.

La Décennie du Développement Industriel de l'Afrique est entrée dans sa phase d'exécution en 1985 et la quatrième conférence de l'ONUDI qui s'est tenue à Vienne en Août 1984, a adopté une résolution qui demande à tous les pays africains d'intensifier leurs efforts pour l'exécution des actions prioritaires du programme de la Décennie et qui demande aux états membres de continuer de contribuer à leur réalisation.

Les besoins de financement pour des nouveaux investissements dans les secteurs prioritaires ont été évalués dans le programme de la Décennie à US\$ 140 milliards et pour les programmes d'assistance technique à environ US\$ 210 millions.

En comparaison avec ces besoins, l'ONUDI dispose de moyens très limités. Ceux-ci proviennent en particulier du PNUD, du Fond des Nations Unies pour le Développement Industriel, et d'allocations spéciales du Budget régulier des Nations Unies. Cette allocation qui était de US\$ 1 million

en 1984 a été augmenté à US\$ 5 millions en 1985. Ces allocations spéciales permettent de financer des projets d'assistance technique, comme par exemple l'organisation de séminaires sur la stratégie industrielle, tels que celui-ci, la préparation et la promotion des projets industriels, la création d'unités pilotes, la réhabilitation d'usines, des programmes de formation, des activités de suivi pour la mise en oeuvre des programmes de coopération industrielle sous-régionale, etc.....

La formulation et la mise en oeuvre d'une stratégie de développement industriel contribuant à un développement économique autocentré et autoentre-tenu basé sur la valorisation des ressources nationales et la satisfaction des besoins de la population nécessite tout d'abord l'identification des secteurs industriels prioritaires et moteurs, et la préparation de programmes pour leur développement, d'autre part un ensemble de politiques et de mesures initiatives et de soutien pour créer un environnement et des conditions favorables au développement d'industries en particulier dans les secteurs prioritaires et enfin un cadre institutionnel adéquat, coordonné et cohérent pour planifier, promouvoir, soutenir et encadrer le développement industriel.

L'objet de ce séminaire sera d'examiner en détail tous ces aspects à partir de l'expérience et des connaissances des hauts cadres de l'Administration et de l'économie mauritanienne, en vue de dégager un ensemble de recommandations et un plan d'actions à l'intention des autorités du pays.

L'ONUDI remercie le Gouvernement de l'avoir invité à apporter sa contribution à ce processus de réflexion et ré-affirme sa disponibilité à l'aider, dans la mesure de ses moyens, à la mise en oeuvre des recommandations et du plan d'action issus de ce séminaire.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour le succès de ce séminaire et je vous remercie de votre attention.

ANNEXE IV

SEMINAIRE SUR LA STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Nouakchott, Mauritanie

Organisé dans le cadre de la
Décennie du Développement Industriel de l'Afrique
par
le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie
en coopération avec
l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

Rapport introductif*

Préparé par M. Kemal ABDALLAH-KHODJA,
Consultant en planification et stratégie industrielles

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	46
PREMIERE PARTIE: LE CONTEXTE DE L'INDUSTRIALISATION	47
I Vue d'ensemble	47
II Le secteur industriel	50
DEUXIEME PARTIE: LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	53
I La démarche adoptée	53
II La recherche des opportunités d'industrialisation	55
III La recherche d'une stratégie adaptée	61
Les voies et moyens	61
Nécessité de la planification	63
Les politiques d'appui	64
TROISIEME PARTIE: L'OBJET DU SEMINAIRE	66

INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objet d'être un document introductif à la réflexion et aux débats du séminaire sur "La Stratégie Industrielle de la Mauritanie et la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique".

Compte tenu de la méthode de travail retenue pour ce séminaire qui ne comportera aucun autre document structuré écrit mais qui sera organisé de manière à obtenir de chaque participant une contribution personnelle dans des groupes réduits, le présent rapport a été conçu surtout comme un guide de travail faisant l'inventaire des questions principales qui doivent, dans le contexte mauritanien, retenir l'attention des participants. Il n'entendait donc pas fournir des éléments de réponse à la problématique industrielle et une hypothèse possible de stratégie de développement du secteur. Dans cette approche il s'est efforcé de rester au plus près des objectifs de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique.

A la lumière de ces considérations le rapport a été organisé en trois parties:

- La première consacrée à "placer le décor", c'est-à-dire à retracer rapidement le contexte général et industriel dans lequel intervient la réflexion sur la stratégie d'industrialisation.
- La seconde énonce les bases d'une problématique en essayant d'éclairer les grands axes de réflexion qui, dans le cas mauritanien, doivent guider le choix d'élaboration d'une stratégie de développement industriel.
- La troisième est entièrement consacrée à préciser l'objet du séminaire, ses objectifs de résultat et la méthode de réflexion progressive permettant de déboucher sur quelques choix clairs et des recommandations opérationnelles.

PREMIERE PARTIE
LE CONTEXTE DE L'INDUSTRIALISATION

I- VUE D'ENSEMBLE

I-1. La Mauritanie, pays aux grands espaces très faiblement occupés par la population en raison des conditions physiques à caractère désertique qui prévalent sur la majorité du territoire, a été longtemps essentiellement un pays d'élevage. La population du pays est aujourd'hui estimée à 1,5 million d'habitants dont la grande majorité dispose d'un revenu très faible, à la limite de la subsistance.

I-2. L'économie du pays façonnée par les conditions physiques et l'histoire récente est assez contrastée et, s'articule sur quelques sous-ensembles aux caractères marqués et qui sont:

- Deux pôles urbains, d'une part, Nouadhibou longtemps considérée comme la capitale économique, aujourd'hui dominée par des activités de pêche et des services portuaires et autres, liés à l'exportation du minerai de fer. D'autre part Nouakchott, dont l'importance économique est aujourd'hui marquée du fait des nombreuses activités économiques qui y sont nées en relation avec les besoins d'une capitale et la croissance exceptionnelle de la population (multipliée par dix en une quinzaine d'années) en raison notamment des afflux de population engendrés par la sécheresse.
- Les deux pôles miniers: Zouerate (et F'dérik) autour des mines de fer, et Akjoujt liée à l'exploitation du cuivre autrefois troisième ville du pays et aujourd'hui en décroissance en attendant une reprise des activités minières.
- Le sud, la vallée du fleuve Sénégal et la zone Sahelo-Soudanaise, qui constitue la seule région du pays qui ait une réelle vocation agricole et d'élevage combiné, et qui s'appuie sur les deux centres urbains que sont Rosso et Kaedi aujourd'hui troisième métropole du pays par sa population et ses activités.
- Le reste du pays à caractère désertique ou sahélien est plus ou moins, selon les régions, le domaine de l'élevage pastoral durement marqué par une décennie de rude sécheresse et dont les quelques centres à caractère urbain ne connaissent que des activités de type artisanal.

I-3. Cet élevage, qui couvrait autrefois la plus grande partie du territoire, et auquel se livrent encore selon les estimations 65% de la population du pays, constitue, malgré les effets de la sécheresse qui en a décimé près de la moitié, la principale activité productive du pays et représente près de 23% du PIB (1).

La seconde, en ordre d'importance est l'extraction minière, qui est aujourd'hui le premier secteur de l'économie moderne. Cette activité est pour le moment limitée au minerai de fer dont on exploite autour de 8 millions de tonnes suivant les années. Elle est normalement appelée à prendre de l'extension avec la mise en exploitation du cuivre et du gypse. Ce secteur, à dominante étatique, est actuellement d'une extrême importance pour le pays, auquel il fournit 80% de ses exportations environ, une part notable de ses ressources budgétaires, et emploie un quart des salariés. Sa part dans le PIB dépasse à peine 12%.

Le secteur de la construction vient immédiatement après en importance avec environ 3% du PIB. Il s'agit d'un secteur dynamique favorisé par l'effort d'investissement du pays durant toutes ces dernières années.

Le secteur industriel représente pour sa part autour de 5% du PIB. Ce niveau modeste reflète mal le chemin parcouru pendant la dernière décennie et l'effort que le pays a entrepris dans ce domaine.

La pêche, fluviale et maritime, bien que ne représentant qu'un peu plus de 3% du PIB, mérite d'être isolée des autres secteurs en raison de son impact bien localisé et surtout des perspectives qu'elle offre au pays.

Enfin le dernier secteur de l'économie productive à caractériser est l'agriculture qui ne représente, à l'état actuel, que moins de 2% du PIB, avec cependant les réserves qu'il faut faire sur l'appréhension statistique de toutes les réalités du pays en ce domaine. Ce secteur qui bénéficie désormais d'une haute priorité dans les préoccupations des dirigeants devrait, compte tenu des possibilités de développement qu'il offre et des projets en cours, occuper une place grandissante dans l'économie.

(1) Ces indications de structure de PIB sont celles figurant dans le plan 81-85. Elles peuvent être considérées comme valables en gros sous réserve que le secteur pêche, sous l'effet de la politique menée depuis, tendant à l'intégrer dans l'économie nationale, a pris une place plus significative.

L'évolution économique enregistrée par le pays au cours de la dernière décennie a été marquée par des mutations structurelles assez notables. Certaines revêtent un caractère positif comme l'émergence des activités de caractère industriel, y compris l'industrie de la construction, d'autres sont plus préoccupantes comme la régression relative, et parfois absolue de l'économie rurale, ou le phénomène de "tertiairisation" prématuré de l'économie, et que révèle la place importante prise dans le PIB par les services et surtout le commerce, et qui illustre un état de sous-production par rapport à l'évolution des besoins du pays. Ces observations soulignent l'importance qui s'attache au développement de l'économie productive au sein de laquelle l'industrie manufacturière doit occuper une place de choix.

II- LE SECTEUR INDUSTRIEL

II-1. L'industrie mauritanienne est à la fois jeune, embryonnaire et disparate. Il y a à peine une décennie que des activités industrielles ont commencé à apparaître dans le pays, essentiellement à Nouakchott et Nouadhibou. Ces industries ont été pour la plupart créées par des investisseurs privés et sont constituées d'entreprises modestes dans l'ensemble, orientées vers les derniers processus de fabrication à partir de matières premières et semi-produits importés, voire même de produits finis simplement conditionnés.

II-2. L'Etat pour sa part a pris une série d'initiatives industrielles plus conséquentes qui ont touché des projets importants mais dont les conditions d'exploitation se sont avérées désastreuses par la conjonction de trois séries de facteurs: mauvaise planification, défauts structurels, non maîtrise de la gestion. De tous les investissements entrepris par l'Etat, ne sont aujourd'hui en fonctionnement, et encore imparfaitement, que deux unités: la mini-acierie de Nouadhibou et la raffinerie-agglomération de sucre pour la partie agglomération.

II-3. Le secteur privé, pour sa part, compte actuellement vingt quatre entreprises dont presque la moitié se situe dans le secteur alimentaire. Le reste étant très dispersé sur les autres branches: produits de ménage, petite transformation des métaux, plastique, carton et papier... Il occupe actuellement moins de 1.000 personnes. On ajoutera à ces entreprises les activités de pêche concentrées à Nouadhibou regroupant plusieurs unités de congélation, fabrique de glace, transformation et séchage-salage de poisson.

Ainsi, à quelques exceptions près, le potentiel industriel existant aujourd'hui dans le pays est constitué principalement de petites et moyennes entreprises. Il faut noter à côté du secteur industriel la présence d'un vaste réseau artisanal estimé à quelques trois mille unités en quasi-totalité d'une personne et dont moins de cent occupent plus de cinq personnes. L'artisanat textile, alimentaire et d'orfèvrerie recouvre à peu près les 3/4 de ce potentiel.

II-4. L'activité industrielle du pays se heurte à de nombreuses difficultés. La principale est constituée par l'étroitesse du marché aggravée par les difficultés de communication et les lourdes charges de transport qu'impliquent les distances. De surcroît, l'industrie mauritanienne n'exporte pas. En conséquence, les capacités en place sont souvent sous la dépendance des commerçants habitués aux marges confortables de l'importation et qui les obligent à comprimer les prix et à faire des facilités. Il faut souligner aussi le manque d'infrastructure adéquates et notamment les problèmes d'alimentation en énergie qui revêtent actuellement une certaine acuité.

Au niveau du fonctionnement des entreprises, celles-ci souffrent d'un manque à tous les niveaux de main d'oeuvre qualifiée pour laquelle il n'y a pas dans le pays de dispositif de formation structuré et planifié. De même les compétences de gestion sont rares. Dans de telles conditions, l'efficience de gestion et les prix ne peuvent qu'en pâtir.

II-5. Dans leurs relations avec l'Etat, les entrepreneurs privés estiment le plus souvent que, malgré l'attention que leur porte le Ministère des Mines et de l'Industrie, ils ne trouvent pas tout l'appui souhaitable auprès des divers secteurs de l'administration auxquels ils ont à faire. Ils manifestent principalement trois séries de préoccupations:

- Une protection plus efficace contre les importations bien que la réglementation du Commerce Extérieur comporte une protection douanière élevée et un système de licences.
- Une fiscalité plus encourageante, bien qu'un système d'exonération existe à travers la procédure d'agrément prévue par le Code des Investissements.
- Une plus grande souplesse de financement de leurs activités.

II-6. Du point de vue de ses perspectives futures, il est aujourd'hui difficile d'esquisser le contenu que prendra le Développement Industriel. Il n'y a pas de travaux de planification qui éclairent des priorités définies, pas plus qu'il n'y a d'études en cours sur une batterie d'idées de projets. Le champ est principalement ouvert aux initiatives qui viendront des investisseurs privés, spécialement les commerçants, qui sont encouragés à investir leurs moyens financiers dans l'industrie plutôt que dans les activités spéculatives ou immobilières.

II-7. Le dispositif en place pour ce faire s'articule autour du code des investissements qui a été publié en 1979 et qui prévoit une série d'exonérations fiscales suivant trois catégories d'entreprises, les avantages allant croissant avec le montant des investissements. Il comporte aussi quelques incitations à la décentralisation.

Un dispositif financier, associant la Banque Mauritanienne de Développement et de Commerce et le Fonds National de Développement à travers une convention de co-financement, complète le cadre dans lequel les investisseurs sont appelés à se mouvoir.

Ce cadre n'est pas jugé suffisant par les investisseurs privés qui souhaitent:

- Davantage de diligences de l'administration dans l'examen de leurs requêtes.
- Une plus grande accessibilité aux infrastructures de base: terrain, énergie, eau notamment.
- Une plus grande ouverture des financements pour ceux qui ont peu de moyens de départ.
- De façon générale, un appui encore plus conséquent de l'Etat.

Malgré cela les investissements privés industriels connaissent une évolution encourageante dont témoigne le nombre d'entreprises créées récemment par rapport à la période antérieure (20 entre 1980 et 1984, contre 5 entre 1960 et 1979) et le nombre de dossiers actuellement soumis à l'agrément (soit 30).

C'est qu'en effet il y a actuellement en Mauritanie un attrait nouveau pour l'industrie, et il convient de l'encourager, de le canaliser et le valoriser quelque soient ses motivations.

DEUXIEME PARTIE
LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

I- LA DEMARCHE ADOPTEE

I-1. L'objectif du séminaire est de balayer tout le champ du Développement Industriel possible en fonction des caractéristiques propres du pays, de son expérience passée, de ses potentialités présentes et futures, des obstacles et problèmes qu'il rencontre, pour en tirer les éléments d'une stratégie possible ordonnée dans le temps. Cette réflexion, qui est à mener en tenant compte des objectifs et des ambitions de la DDIA, doit déboucher sur des propositions d'action les plus opérationnelles et les plus pragmatiques possible destinées soit à vérifier ou à approfondir tel élément de la stratégie esquissée, soit à en préparer par des démarches adéquates, sa mise en oeuvre progressive.

Le champ proposé ainsi, à la réflexion et explicité plus loin, est très vaste; mais l'objectif final est d'aboutir à tirer des potentialités du pays quelques priorités réalistes et bien cernées et de les appuyer sur une série d'exigences ou de travaux qui permettent à la fois de bien délimiter l'action à mener pour dynamiser l'industrialisation à moyen terme et de bien préparer les étapes et leur contenu que l'on aura identifié pour le plus long terme.

I-2. Comment conduire cette réflexion et organiser l'action de développement qui en découle? A la lumière des conditions prévalant actuellement en Mauritanie, deux nécessités déterminent la problématique du Développement Industriel:

- D'une part la nécessité d'inventorier les potentialités du pays pour un développement industriel. Sur quelles bases peut-on l'appuyer et quelles opportunités sont ouvertes dans le présent et dans l'avenir? Or le portefeuille d'études et d'information élaboré est pauvre et jusqu'à présent les initiatives industrielles ont plus résulté d'une démarche ponctuelle voire fortuite que d'une recherche systématique et organisée. Il est certainement plus efficace et moins risqué de s'inscrire dans une approche structurée capable d'orienter la recherche des idées de projets les plus cohérents avec les caractéristiques du pays et ses orientations.

- D'autre part la nécessité de définir à partir de cet inventaire une stratégie adaptée aux conditions du pays et qui prenne en charge ses réalités pour les assumer ou les infléchir.

Le quatrième Plan de développement économique et social 1981-1985 définit ainsi la stratégie d'ensemble arrêtée par les autorités mauritaniennes: "Notre stratégie globale de développement économique et social, qui vise l'indépendance économique et une juste redistribution des revenus pour le bien-être de l'ensemble de notre peuple par une politique économique autocentrée, axée sur le développement des relations intersectorielles, reposant essentiellement sur l'utilisation de nos ressources propres naturelles et humaines surtout, ainsi qu'un développement régional harmonieux."

Cette approche d'ensemble s'inscrit parfaitement dans le cadre de la stratégie d'autonomie et d'autosuffisance définie par la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique. Toutefois, elle n'a fait l'objet d'aucune explication propre au développement industriel et qui définisse tous les aspects de la démarche pour matérialiser, en ce qui concerne ce secteur, cette stratégie globale.

Mieux, aujourd'hui le Développement Industriel est en fait conduit sans stratégie réelle, elle demeure floue et hésitante. Or il s'agit de bien définir à quoi on va s'attaquer par ordre de priorité? en nous appuyant sur quels leviers? en mettant en place quelles conditions?

I-3. Les deux nécessités ainsi soulignées sont d'autant plus importantes que des conditions favorables existent actuellement pour le Développement Industriel:

- Une volonté d'assainissement et de redressement qui ne peut que favoriser un nouveau départ à la politique nationale d'industrialisation aujourd'hui quelque peu dans l'expectative.
- Un engouement chez les mauritaniens fortunés pour l'industrie du fait de la conjonction de plusieurs facteurs économiques et sociaux.

II- LA RECHERCHE DES OPPORTUNITES D'INDUSTRIALISATION

II-1. L'effervescence qui anime les investisseurs privés ne doit pas cacher que le Développement Industriel, pour s'amplifier, à besoin actuellement d'explorer tout le champ du possible, même si des contraintes diverses viennent par la suite limiter les ambitions.

La recherche des opportunités d'industrialisation doit viser à déterminer, en fonction des caractéristiques propres de l'économie du pays, dans quel domaine il est, à priori, possible et souhaitable de rechercher des occasions d'investir dans le secteur industriel.

Cette approche doit se faire avec pour critère les orientations de la stratégie, incluses dans la DDIA et notamment:

- Nécessité de valoriser et d'utiliser au maximum les ressources et matières premières du pays.
- Nécessité de rechercher une intégration maximum des activités et notamment de l'industrie et de l'agriculture.
- Nécessité de satisfaire les besoins nationaux à partir de la production nationale.
- Nécessité de prendre en considération le facteur régional.

II-2. Le potentiel minier du pays ouvre-t-il des perspectives d'industrialisation? Actuellement l'activité minière est une donnée majeure de l'économie mauritanienne à la fois par le rôle qu'elle joue à plusieurs égards, et par ses perspectives de développement telles qu'on peut déjà les identifier. Le minerai de fer, principal produit extrait à hauteur de 8 millions de tonnes, devrait connaître dans les années à venir une expansion susceptible à terme de le porter à 15 millions de tonnes, voire davantage. L'exploitation du cuivre devrait reprendre sous peu. Les gisements de phosphates identifiés dans le sud-est devraient pouvoir être exploités rapidement. La production de gypse devrait reprendre et être accrue dans les années à venir. Les prospections en cours actuellement sur le: cuivre, fer, uranium, manganèse, pétrole et autres ressources minières devraient élargir encore le champ de l'économie minière. Il ne faut pas omettre les possibilités peut-être plus modestes des produits de carrière, pierre et minéraux spéciaux, argile et sable.

Dans de telles conditions, il faut s'interroger sur les possibilités immédiates et future qu'offre ce potentiel pour contribuer à l'industrialisation.

Malgré le contexte international peu favorable, ne peut-on pas pour certaines substances envisager des opérations de transformation à grande échelle en vue de l'exportation? N'existe-t-il pas des possibilités plus modestes à l'échelle régionale? Et comment les promouvoir? A quelles conditions? D'un autre point de vue, ces activités minières engendrent des besoins de divers ordres: d'installation, d'équipement, de maintenance et de consommables. N'y a-t-il pas de place pour des activités industrielles liées à ces besoins, soit dans l'immédiat, soit à terme, soit en prévision des investissements envisagés?

II-3. Quelles opportunités industrielles sont offertes par le potentiel halieutique? Les eaux territoriales de Mauritanie sont considérées comme étant parmi les plus poissonneuses du monde. La présence d'un plateau continental de 36.000 Km² jointe à des conditions écologiques favorables font que la zone économique exclusive du littoral mauritanien constitue un potentiel de pêche dont les estimations varient entre 550.000 tonnes et 760.000 tonnes et sur lesquels au moins 130.000 tonnes sont aptes à la conserverie.

Un tel volume de ressources constitue à coup sûr une base appréciable pour un développement d'activités industrielles multiformes, soit pour la conservation ou la transformation des produits de la mer, soit pour l'implantation d'activités industrielles destinées à soutenir la pêche, réparations et fournitures diverses en particulier.

Longtemps totalement dominée par les entreprises étrangères au comportement extra-territorial par rapport à l'économie mauritanienne, la pêche fait l'objet ces dernières années d'une nouvelle politique des pouvoirs publics tendant à mieux faire profiter l'économie nationale des effets positifs de cette activité.

Actuellement il existe une dizaine d'unités industrielles pour les besoins de la congélation et du stockage, et la production de farine et huile de poisson, et de poisson salé-séché. Ce potentiel ne fait pas le plein des possibilités industrielles mais il est très largement sous utilisé.

Jusqu'ou peut être poussée cette politique d'intégration compte tenu des moyens matériels, organisationnels et techniques dont dispose le pays? Quel développement proprement national, ou bien maîtrisé par le pays peut-on attendre de la pêche? Quels dispositifs ou quelles mesures sont susceptibles d'accroître l'impact de la pêche spécialement sur les activités de caractère industriel? Quelles activités industrielles pourraient être promues en plus de celles qui existent, en liaison avec la politique de développement et d'intégration nationale de la pêche, aussi bien en amont qu'en aval? Au plan industriel n'y-a-t-il pas matière à faire de la valorisation industrielle des activités de pêche un des objectifs prioritaires du développement industriel à moyen terme?

II-4. L'agriculture offre-t-elle les bases d'un certain développement industriel? L'agriculture est-elle suffisamment importante, diversifiée et productive pour permettre d'asseoir des activités de transformation et absorber pour les besoins de ses inputs des produits industriels en quantité suffisante pour justifier des fabrications locales?

La réponse à cette question est à fournir à la lumière de l'Etat actuel et des perspectives de l'agriculture dans le sud du pays.

En effet, cette région est la seule à recevoir une pluviométrie qui autorise une certaine agriculture et elle bénéficie de la possibilité de puiser dans les eaux du bassin du fleuve Sénégal. Aussi sur les presque 190.000 hectares de terres cultivées actuellement en Mauritanie, plus de 180.000 le seraient dans le bassin du fleuve Sénégal dont les rives sont par ailleurs très fertiles. La nature des cultures pratiquées, essentiellement vivrières, les méthodes encore souvent archaïques, permettent-elles un prolongement industriel? Le potentiel des terres irrigables évalué à près de 130.000 hectares et les perspectives de mise en valeur, telles qu'elles sont envisagées aujourd'hui, permettent-elles d'ouvrir la voie à des liaisons agro-industrielles en amont et en aval de l'activité agricole? A quels horizons? Pour quelles catégories de produits? A quels niveaux quantitatifs? Pour quels marchés? Y a-t-il des cultures existantes mais surtout à développer, susceptibles d'appeler une transformation industrielle? A quelles conditions? Y a-t-il, et comment sont satisfaits les besoins actuels de l'agriculture en produits et petits équipements? Y a-t-il place dans l'immédiat ou à terme pour des activités industrielles voire semi-industrielles appuyant l'équipement de

l'agriculture, la fourniture d'intrants, la réalisation des équipements hydrauliques? Quels types de prolongements industriels peut-on envisager? De quelle taille? De type PME?

Bien que moins prometteur, le même type de réflexion est à développer sur l'élevage qui peut comporter également en amont et en aval des implications industrielles d'autant plus significatives si le développement de l'élevage est combiné dans le sud avec la mise en valeur agricole.

II-5. Quel développement industriel peut-on appuyer sur la satisfaction des besoins nationaux? Le marché mauritanien et les besoins, qu'il exprime à travers le pouvoir d'achat de la population, sont des plus étroits. Faut-il rappeler que le pays ne compte que 1,5 million d'habitants dont le revenu dépasse à peine 300 \$. De surcroît, on estime que 80% de cette population se partage à peine 20% du revenu, ce qui est à relier au fait que 4 mauritaniens sur 5 vivraient en économie de subsistance et n'ont en conséquence que très peu de besoins marchands. Par ailleurs, ce marché est cloisonné en raison de l'éloignement et des mauvaises conditions de communication et de transport. On peut considérer que les principales régions du pays sont économiquement peu liées les unes aux autres et ne forment que mal un véritable marché national offert aux produits manufacturiers.

On peut tirer la conclusion que le marché des biens de consommation est à la fois limité en quantité, peu diversifié et fractionné.

De surcroît, il existe une activité artisanale de type traditionnel et non-traditionnel qui alimente une part importante des besoins de ce marché soit à travers l'échange soit à travers la production domestique. Bien que d'un poids économique modeste, cette importance de l'artisanat est révélée par le fait qu'il existerait 2.700 unités de production artisanale à une personne, et près de 400 regroupants de deux à cinq personnes. C'est à la lumière de ces réalités, qu'il reste à analyser de façon plus concrète qu'il faut s'interroger sur les opportunités industrielles. Quels produits ou gammes de produits peut-on fabriquer dans des conditions industrielles à partir de la demande de consommation?

Au delà des biens de consommation, il faut s'interroger sur d'autres types de besoins existants dans l'économie nationale, et notamment les inputs des entreprises et les biens nécessaires aux investissements.

Actuellement le potentiel industriel existant a été créé pour l'essentiel dans des conditions qui font qu'il est très lié à des approvisionnements étrangers en produits semi-ouvrés, voire largement élaborés. Ne convient-il pas pour les principaux produits déjà fabriqués dans de telles conditions de voir quelles sont les possibilités de remonter la filière?

Au niveau des biens nécessaires aux investissements ne serait-il pas souhaitable, non seulement d'éclairer les grands besoins aujourd'hui reconnus (tels que les matériaux de construction), mais également ceux qui peuvent résulter des différentes politiques sectorielles de développement et des besoins qu'elles pourraient induire à terme. Y a-t-il des directions d'investigation de ce point de vue?

La substitution aux importations a déjà été l'approche principale des réalisations tant de l'Etat que des investisseurs privés. La première question posée à travers les interrogations précédentes est de savoir si on a déjà largement épuisé les possibilités viables ou s'il reste encore, à moyen terme, puis à long terme, des opportunités. Il faut aussi se demander si cette politique de substitution s'est effectuée dans des conditions adéquates? A-t-on pris en compte toutes ses contraintes? Ne l'a-t-on pas pratiquée trop superficiellement sur les dernières opérations du processus de production? Peut-on l'aborder différemment et comment, pour lui donner des effets économiques nationaux plus conséquents?

Dans la recherche de productions industrielles à promouvoir, ne convient-il pas de prendre en considération le fait qu'une part des besoins est aujourd'hui satisfaite par une production artisanale? Faut-il la sacrifier éventuellement, ou bien faut-il s'en servir de base pour une évolution vers l'industrie par un apport de technologie et de moyens financiers? Comment promouvoir une telle politique?

II-6. Quels apports peut-on attendre de la coopération régionale?

Actuellement, s'il existe des formes d'appui de la coopération régionale à l'industrialisation (telle que prises de participations dans certaines activités) elle ne concerne cependant pas un aspect essentiel susceptible de déterminer des opportunités d'investissements, à savoir l'ouverture des marchés et la complémentarité des productions. Des facteurs objectifs freinent les initiatives, telles que la mauvaise connaissance des marchés réciproques et surtout la difficulté de communication. C'est ainsi que les échanges éventuels avec les voisins du Nord et de l'Est sont handicapés par l'immensité des territoires désertiques, peu peuplés et l'absence des voies de communications adéquates pour un trafic de produits industriels. Seul le Sénégal est accessible dans de bonnes conditions, encore faut-il souligner l'absence jusqu'à maintenant d'un pont sur le fleuve Sénégal. Quant aux voies maritimes, il faut souligner que le port de Nouakchott, en eaux profondes, est encore en construction; quant à celui de Nouadhibou, il est enclavé dans le nord du pays. De fait, la Mauritanie apparaît comme peu engagée dans la recherche d'une coopération régionale dans le domaine industriel, et il est symptomatique de constater que dans le programme de coopération industrielle intra-africaine, dans le cadre de la DDIA, et envisagé pour l'ouest africain, un seul projet sur 35 vise la Mauritanie, et encore parmi d'autres hypothèses de localisation (production d'éponges de fer).

Or il est évident qu'en raison des dimensions très étroites de son marché, la coopération régionale et sous-régionale est de nature à ouvrir des opportunités de développement industriel et à recentrer sur l'Afrique la satisfaction de certains besoins industriels et de consommation. Il convient donc de s'interroger sur l'importance que pourrait prendre cette coopération industrielle régionale, et sur les voies et moyens susceptibles de promouvoir cette dimension de l'industrialisation du pays. Quelles industries pourraient trouver là un champ de développement? Quels sont les différents obstacles? De fond, (disponibilité des partenaires par exemple), institutionnels, (tels que les régimes douaniers), techniques (difficulté à maîtriser un tel processus par exemple), de contenu (tel que l'équilibre des intérêts)...? Comment dépasser ces obstacles? Et lesquels peuvent être levés à court ou moyen terme? Quelles initiatives et démarches il convient de prendre? Quel apport attendre ou rechercher des institutions de coopération régionale ou internationale?

III- LA RECHERCHE D'UNE STRATEGIE ADAPTEE

III-1. Les réponses que l'on peut apporter à toutes les questions posées au chapitre précédent sur les opportunités d'industrialisation ne suffisent pas à déterminer les éléments d'une action sûre et efficace.

Il convient d'abord de les compléter en définissant le cadre d'ensemble ou la démarche globale dans laquelle ces opportunités vont s'inscrire et notamment comment les matérialiser, quels seront les acteurs et leurs supports d'action?

Il convient ensuite de les confronter aux conditions de mise en oeuvre: Quelles exigences remplir? Quels moyens d'action mobiliser? Quelles difficultés vaincre, et quel dispositif mettre en place?

III-2. Les voies et moyens

L'industrialisation de la Mauritanie marque actuellement un temps de réflexion qu'illustre les ambitions modestes du Plan 1981-1985 qui met l'accent sur "le redressement, la consolidation et la restructuration".

Après la période antérieure, qui a vu le pays consentir de gros efforts pour l'industrie, la Mauritanie a dû récemment être confrontée à une situation caractérisée par deux aspects majeurs:

- Les grands projets posent des problèmes qui n'ont pu trouver de solution à l'échelle du pays.
- Les réalisations d'Etat n'ont pu assumer les responsabilités d'une exploitation correcte et, ou bien ne marchaient pas ou bien fonctionnaient dans de très mauvaises conditions.

Cette situation, génératrice de conséquences négatives, notamment au plan financier et de l'endettement, a déterminé une série de démarches pragmatiques:

- Désengagement de l'Etat de ses investissements antérieurs. Dans le secteur industriel, au sens le plus large, il ne reste plus qu'une seule entreprise d'Etat, les autres sont devenues mixtes ou ont été liquidées.

- Hésitation à s'engager dans de nouveaux investissements publics, ce qui se traduit par la quasi absence d'idées de projets en cours à ce titre.
- Le champ de l'investissement industriel est laissé uniquement à l'initiative privée avec pour conséquence le fait que l'industrialisation repose sur l'effort du seul secteur privé.
- La petite et moyenne entreprise est considérée dans la pratique comme le moyen majeur, sinon unique, d'élargir le tissu industriel.

Il y a lieu à partir de ces constatations de s'interroger sur plusieurs séries de questions :

- Cette approche, constatée dans les faits, correspond-elle à un temps nécessaire de remise en ordre et de renforcement des capacités d'action ou est-ce un choix de stratégie acquis?
- Faut-il considérer que la petite et moyenne entreprise est la seule voie ouverte à l'industrialisation d'un pays comme la Mauritanie? Y a-t-il lieu de se cantonner à certaines catégories de produits ou types de fabrication qui s'adaptent à ce mode de production?
- La démarche constatée aujourd'hui suffit-elle à valoriser toutes les opportunités de développement industriel que recèle le pays? Entre autres permet-elle d'aller au delà de la simple substitution aux importations? Permet-elle de valoriser les ressources du pays? D'améliorer l'intégration des activités industrielles entre elles et avec les autres secteurs? De promouvoir des industries motrices au sens de la DDIA? Plus généralement, s'harmonise-t-elle avec la stratégie et les objectifs de la DDIA?
- Est-ce que le rôle joué actuellement par l'Etat est le plus adéquat pour l'industrialisation?
- Est-on face à des contraintes de moyens financiers ou autres quasiment insurmontables qui obligent à se cantonner dans la démarche actuelle exclusivement centrée sur les PME.
- Et si l'approche prévalant de fait est retenue, quels sont les moyens pour amener les investisseurs nationaux, dont les capacités financières sont le plus souvent limitées, ou étrangers, à s'orienter vers tout le champ des opportunités d'industrialisation qui pourraient être repérées?
- N'y a-t-il pas une approche plus diversifiée et plus équilibrée s'appuyant à la fois sur les PME et des projets plus conséquents, et faisant jouer à l'Etat un rôle plus moteur d'initiateur, même s'il doit être un investisseur modeste, voire même pas investisseur du tout. N'y a-t-il pas des productions qui ne pourront pas être entreprises si l'Etat ne joue pas un rôle moteur particulier. Quelle démarche cela suppose pour l'Etat par rapport à la situation présente? Comment éviter les errements du passé.

III-3. Nécessité de la planification

C'est par la planification que se précise et se met en oeuvre une stratégie pour devenir une démarche concrète.

Or actuellement, la planification est en fait inexistante en Mauritanie. Faute de moyens et d'une organisation adéquate les fonctions principales de conception, d'initiative et de coordination en matière de développement industriel ne sont pas réellement exercées. Il n'y a pas de système d'information industrielle structuré et, pas d'objectifs hiérarchisés, pas de processus organisé d'émergence des idées de projet, pas de moyens suffisants pour engager les études de validité des idées de projet. La seule fonction de planification qui existe est celle de l'évaluation des projets déjà élaborés, et ce à travers le processus d'agrément des propositions d'investissement privé.

Or en l'absence d'une capacité de planification, les objectifs que s'assigne une stratégie ont des chances de rester des voeux pieux ou d'être pervertis. Comment en effet les confronter aux contraintes et obstacles réels de tous ordres? Comment les hiérarchiser et dégager les priorités? Comment analyser l'adéquation des initiatives avec la stratégie? Comment prendre les mesures adéquates de politique économique dans les divers domaines concernés par l'industrie pour dépasser et élargir les contraintes? Comment examiner les conditions de faisabilité des objectifs et projets et déterminer les modalités de mise en oeuvre? Comment accompagner les objectifs et les coordonner?

Ne convient-il pas en conséquence de s'interroger sur les progrès à faire en matière de planification et sur les mesures à prendre qui pourraient assurer à la fois les moyens d'approfondir les orientations choisies et de maîtriser leur mise en oeuvre? Les risques sur les mauvais choix de projets ou les mauvaises conceptions de projets ne seraient-ils pas dès lors limités? Ne peut-on guider ainsi davantage les initiatives des investisseurs privés sur des activités possibles et souhaitables?

III-4. Les politiques d'appui

Il n'y a pas de développement industriel efficace sans l'appui de politiques menées dans d'autres domaines et qui concourent à créer les conditions les meilleures pour l'industrialisation. C'est un fait que l'industrie est le secteur le plus tributaire et le plus dépendant des politiques et activités menées dans d'autres secteurs.

En Mauritanie, le contexte est, au départ, assez défavorable à l'industrialisation. Les choses ne peuvent pas aller d'elles-mêmes et il faut créer de façon ordonnée et coordonnées, les conditions propres à aider les initiatives industrielles à voir le jour, et les entreprises à fonctionner dans des conditions acceptables.

Dans l'ensemble assez vaste de problèmes qui intéressent l'industrialisation il convient de privilégier trois aspects qui paraissent essentiels pour la Mauritanie :

III-4.1. L'amélioration de l'infrastructure physique

A l'échelle des conditions et des moyens de la Mauritanie, il est probablement difficile, à terme rapproché, de régler tous les problèmes d'infrastructure qui sont posés à l'industrie: communications, transports, énergie, eau, télécommunications, terrains industriels... Cependant ne convient-il pas d'avoir une approche organisée sur tous ces problèmes pour dégager une politique d'ensemble avec des priorités pour tel type d'infrastructure ou telle localisation géographique? Ne peut-on par exemple considérer que le problème de l'énergie est prioritaire et qu'il requiert une attention toute particulière dans la mesure où il menace l'appareil productif en place. L'aménagement de zones industrielles n'apparaît-il pas comme une condition de base essentielle qui mérite un effort spécial.

III-4.2. La promotion et l'encouragement aux investissements

De façon générale le Code des Investissements bien que relativement récent est considéré aujourd'hui comme un instrument insuffisant pour aider à promouvoir les investissements et spécialement pour encourager la PME. On l'estime pas assez directif et pas assez incitatif.

Le même type d'observations, peut-être pas toujours fondées, est fait pour la politique fiscale, douanière et de financement des investissements. On note que rien n'est fait pour stimuler l'exportation. Enfin l'appui technique de l'Etat est considéré comme inexistant aussi bien pour l'identification et la conception des projets que pour leur fonctionnement ultérieur.

Sur tous ces points y a-t-il matière à réforme? L'Etat a-t-il les moyens de faire face à des obligations nouvelles, en tout ou partie? Y a-t-il des mesures précises que l'on peut retenir ou préparer, et allant dans un sens plus favorable à l'encouragement des investissements privés? Dans quelles conditions peut-on envisager de nouvelles politiques? Y a-t-il des exigences ou des contreparties que l'Etat souhaiterait?

III-4.3. La formation

La disponibilité d'hommes formés fait cruellement défaut dans le domaine industriel et l'appareil existant dans le pays est pour l'instant réduit et fonctionne au bénéfice de quelques grandes entreprises (mines, électricité). Le déficit concerne, à la fois, les disciplines techniques comme les qualifications de gestion.

Que peut-on faire pour réduire cette contrainte? Quelle politique promouvoir et quelles mesures concrètes prendre? N'y a-t-il pas une approche sélective à retenir qui privilégierait un effort à faire sur certaines formations soit technique, soit de gestion, les plus nécessaires ou les plus polyvalentes?

TROISIEME PARTIE
L'OBJET DU SEMINAIRE

I- L'objet du séminaire est de faire réfléchir les cadres mauritaniens sur le contenu qui pourrait être donné au développement industriel du pays ainsi que sur les voies et moyens ou les conditions qui pourraient être mises en oeuvre pour concrétiser ce développement. Cet ensemble de réflexions dessinerait les éléments d'une stratégie qu'il restera à approfondir et à vérifier dans l'action.

Un des soucis de ce séminaire est d'intégrer dans la réflexion la dimension régionale à la fois par les références et la sensibilisation aux objectifs de la DDIA et par les perspectives propres ouvertes à l'industrie par la coopération entre pays africains.

Par ailleurs, conscients des liens qui lient le développement et l'activité industrielle aux autres secteurs de l'Etat et de l'économie, le séminaire regroupe les cadres dont les responsabilités ont à voir, directement ou indirectement, partiellement ou même occasionnellement avec l'industrie, en vue à la fois d'unifier leur appréhension des problèmes, profiter de leur contribution à leur solution et les sensibiliser à l'impact qu'ils ont sur le sort de l'industrie.

II- La problématique esquissée dans la partie précédente est restée volontairement au stade de l'inventaire des questions que l'on peut se poser, évitant de fournir des réponses pour laisser l'initiative la plus large aux participants du séminaire d'élaborer les suggestions qui leur paraissent adéquates.

Il serait présomptueux de penser que des réponses complètes et opérationnelles peuvent être apportées durant le séminaire à toutes les questions posées à travers cette problématique. Certaines seront fournies, d'autres resteront probablement à l'état de question, tandis qu'une dernière catégorie fera l'objet d'une esquisse de réponse ou d'un début de réflexion à poursuivre par un travail plus précis et plus approfondi. Mieux, il s'agit plus de dire en fin de compte à quelles questions il faut apporter des réponses par des travaux et

études, de les hiérarchiser les unes par rapport aux autres en termes de priorités, que d'espérer apporter sur place des solutions ou des certitudes autre que des choix et des directions d'action.

L'important est que l'ensemble, forcément incomplet, définisse les contours d'une démarche et d'une série d'objectifs et de résultats visés pour lesquels un processus continu de travail et d'action pourrait être entamé. Ainsi se préciseraient les éléments d'une stratégie, la plus concrète possible, servant de guide à tous ceux qui participent directement ou indirectement au développement industriel et sur laquelle il serait possible de s'appuyer pour rechercher les concours extérieurs à sa mise en oeuvre.

III- Pour aboutir à ce résultat les travaux du séminaire ont été divisés en quatre thèmes, qui sont plutôt des domaines de réflexion, permettant d'aboutir par étapes successives à des recommandations opérationnelles.

III-1. Le premier thème ou domaine de réflexion concerne l'examen du champ d'industrialisation possible. Il s'agit de faire un inventaire des opportunités de création d'industries au regard des conditions propres de la Mauritanie, c'est-à-dire par rapport à:

- Ses potentialités
- Ses besoins intérieurs
- Les perspectives de développement des secteurs non industriels (notamment agriculture, élevage, construction...)
- Des possibilités éventuelles de marchés extérieurs
- La coopération sous-régionale envisageable

Cette investigation sur le champ du possible est à mener dans un premier temps de façon réaliste mais sans souci majeur des contraintes principales. L'objectif est, en effet, d'éclairer l'identification des opportunités futures rattachées à quelques atouts propres au contexte présent et à venir du pays.

Cette réflexion doit cependant aboutir à une hiérarchisation des opportunités d'une part les plus prometteuses et les plus assurées, d'autre part échelonnées dans le temps suivant leur degré probable de maturité (court, moyen ou long terme).

III-2. Le deuxième thème devra confronter le champ du possible aux contraintes. L'objet de ce second domaine de réflexion est de passer en revue les réalités et problèmes qui entravent ou handicapent le développement industriel du pays et les initiatives futures qui peuvent être prises.

Par contraintes il faut entendre aussi bien:

- Les contraintes propres au secteur industriel telle que l'absence de main-d'oeuvre qualifiée
- Les contraintes liées à l'environnement physique tel que le problème de l'énergie.
- Les contraintes liées à l'environnement institutionnel telle que la réglementation dans un domaine quelconque qui conditionne l'industrie.
- Les contraintes liées aux moyens du pays telles que ses capacités d'endettement
- Les contraintes liées aux conditions économiques et sociales telles que le pouvoir d'achat
- Les contraintes liées à la planification du développement telle que l'émergence d'idées de projets
- Et toutes autres contraintes significatives qui pourraient être mises en évidence

Cette réflexion devra éclairer l'importance de chacune des contraintes et ses effets sur les opportunités dégagées au thème précédent pour, en fin de compte, les hiérarchiser.

Le but de cette analyse est de cerner avec réalisme les obstacles pour mieux définir les possibilités réelles d'action.

III-3. Le troisième thème ou domaine de réflexion sera consacré aux mesures à prendre. Ainsi, une fois éclairés les grands axes d'une stratégie à travers les deux étapes précédentes, on entre dans les recommandations plus précises et plus concrètes. Après le "quoi faire", on aborde le "comment".

Par mesures à prendre, on entend à la fois:

- Des choix à faire entre des alternatives, par exemple:
- Des décisions à prendre telle que révision du Code des Investissements.
- Des réformes à promouvoir tels que des services à structurer différemment ou la législation fiscale pour l'industrie à refondre.
- Des programmes à promouvoir telle que formation ou recherche minière.

- Des études à entreprendre, de marché par exemple ou de développement d'une branche.

L'objectif visé par les mesures est triple:

- Voir comment concrétiser les opportunités et lever les obstacles au développement industriel qui peuvent exister aujourd'hui.
- Desserrer certaines contraintes inventoriées.
- Préparer l'action future par des démarches appropriées.

Dans cette recherche il conviendra de hiérarchiser les suggestions en fonction à la fois de leur importance pour la stratégie industrielle et du degré d'urgence en distinguant ce qui doit relever du court terme et ce qui exige une préparation.

III-4. Le quatrième et dernier thème entend éclairer les responsabilités et les moyens. Il s'agit d'identifier les différents échelons et instruments qui seront chargés de la mise en oeuvre de l'ensemble des opportunités sélectionnées et des mesures proposées.

Cette réflexion est à mener à deux niveaux:

- Au niveau des opérations de l'industrialisation ou il s'agira d'éclairer davantage qu'aujourd'hui et mieux cerner le rôle et la place respective, dans le processus d'industrialisation, de l'Etat et de ses établissements d'une part, et celui des diverses catégories d'investisseurs privés éventuels d'autre part, ainsi que les structures et méthodes de leur intervention (PME, autres catégories d'entreprises...)
- Au niveau des responsables (services et autres structures) dans les diverses administrations ou établissements dont il s'agit de définir la responsabilité partielle ou totale dans la mise en oeuvre des opportunités et mesures identifiées.

ANNEXE V

REPARTITION DES SEMINARISTES PAR GROUPE

GROUPE I

1. Mohamed O/Kabach	Chef Service Artisanat
2. Kane Mohamed Khaly	Direction Industrie
3. Nagy Mohamed Limame	Fédération des Mines et Industrie
4. Wane Oumar	Ingénieur SONELEC
5. Dia Souley Aly	Chef Service Géologie
6. Mohamed O/Brahim	Chef Service des Etudes Sectorielles - Plan
7. Sidi Ahmed O/Hamady	Direction Infrastructure Pêche
8. Kane Mamdou Abdoul	SONADER

GROUPE II

1. Mohamed Abdellahi O/Houssein	O.M.R.G.
2. Sid'Ahmed O/Kenkou	F.N.D.
3. Dr. Malick Gueye	Elevage
4. Kane Ousmane	Direction Etudes SNIM
5. Tarou O/Soudany	Sce Technologie MMI
6. Mohamed Lafdal	Fédération des Mines et Industrie
7. Moulaye Ely	Conseiller Chambre de Commerce
8. Hamady Diop	Douanes
9. Mohamed Lemine O/Benahi	Conseiller Ministère MMI

GROUPE III

1. Sow Souleymane	Chef Service Planification - Plan
2. Wague Ousmane	Chef Service Promotion Industrielle
3. Wane Baila Abdoul	Chef Service Financement - Plan
4. Abderrahmane O/Atik	Fédération Industrie et Mines
5. Mohamed O/Abdi	Direction Tutelle Pêche
6. Mohamed Salem O/Mamoune	B.M.D.C.
7. Mohamed O/Cheikh	SOMIS
8. Sarr Oumar	Ingénieur Direction Statistiques
9. Diack Hamet Ousmane	Direction Agriculture
10. Daha O. Mouloud	Service Promotion Industrielle

ANNEXE VI

ALLOCUTION DE PRESENTATION DES CONCLUSIONS DU SEMINAIRE
AU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES
MINES, PAR M. MOHAMED OULD KENKOU

Monsieur le Secrétaire Général,

Je voudrais au nom des participants vous présenter les conclusions des travaux au terme de cinq jours de réflexion sur la stratégie du développement industriel de la Mauritanie. Ces réflexions ont été centrées sur quatre thèmes à savoir:

- Identification des opportunités d'investissement
- Contraintes au développement industriel
- Mesures à prendre en vue de lever ces contraintes
- Les modalités de mise en oeuvre de ces mesures

Ces thèmes ont été abordés dans des groupes de travail restreints dans l'optique de la dynamique des groupes qui s'est révélée très efficace en suscitant la contribution personnelle de chaque participant.

Monsieur le Secrétaire Général, permettez-moi de vous présenter ici les idées maitresses qui ont marqué nos travaux et ce en attendant la mise en forme du rapport définitif qui vous sera transmi sous peu.

Concernant les opportunités d'investissement, deux points ont retenus l'attention des participants: Il s'agit

- En premier lieu de la valorisation des ressources nationales dans les secteurs des mines et carrières, pêche, agriculture et élevage.
- Deuxièmement de la mise en place d'industries en amont de ces secteurs visant à leur fournir les inputs et équipements nécessaires à leur développement.

Toutefois l'exploitation de ces opportunités se heurte à un certain nombre de contraintes résultant notamment d'un environnement naturel peu favorable, de l'exiguité du marché et de certaines insuffisances d'ordre institutionnelles et de mesures de soutien (fiscalité, financement, infrastructures et formation).

Afin de lever les contraintes identifiées, les participants préconisent les mesures et recommandations suivantes:

- Doter le Ministère des Mines et de l'Industrie des moyens et prérogatives lui permettant d'assumer pleinement sa mission d'initiateur et de planificateur du développement industriel notamment par:
 - la dynamisation et le renforcement de ses structures
 - sa confirmation dans son rôle de coordinateur des actions des autres départements concernés par le développement industriel
- A titre d'incitation et de soutien à l'activité industrielle, il serait souhaitable:
 - de rendre le code des investissements plus souple et plus incitatif
 - de réaménager les conditions d'octroies financements de l'industrie dans le sens de l'assouplissement.
 - de réexaminer les dispositions fiscales et douanières actuelles en vue de les adapter aux exigences de l'industrialisation
 - de développer les infrastructures physiques.
- Afin d'atténuer la contrainte de l'étroitesse du marché il convient d'exploiter les possibilités offertes dans le cadre sous-régional et de mettre en place un système de promotion des exportations
- Il convient également de tenir compte des besoins spécifiques de l'industrie dans la politique nationale de formation.

- Enfin il s'est avéré, à travers les débats, que l'intervention directe de l'Etat dans le domaine industriel demeure nécessaire en vue de mettre en oeuvre des programmes et projets dont la réalisation dépasse les capacités du secteur privé. Il s'agit essentiellement:
 - des investissements à longue période de récupération
 - des investissements fortement capitalistiques
 - des projets sous-régionaux

En plus de cette action directe, l'Etat doit continuer à promouvoir et à assister les initiatives des investisseurs privés.

Monsieur le Secrétaire Général, les participants expriment le voeu que les mesures et recommandations formulées retiennent l'attention des autorités et contribuent de manière significative au développement du secteur industriel.

Permettez-moi avant de terminer de remercier au nom des participants le Ministère des Mines et de l'industrie qui a eu l'initiative louable d'avoir organisé ce séminaire qui a été de l'avis de tous un succès. Nos remerciements vont également à l'ONUDI et à travers elle aux experts qui ont assuré l'encadrement et l'animation du séminaire avec compétence et entière disponibilité. Enfin nous ne saurions oublier ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette rencontre.

Je vous remercie.

ANNEXE VII

ALLOCUTION DE CLOTURE PRONONCEE PAR MONSIEUR ISHAK O. RAJEL,
SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE

Monsieur le Représentant Résident du PNUD,
Monsieur le Représentant du Directeur Exécutif de l'ONUDI,
Messieurs les Séminaristes,
Chers Invités,

Vous venez de consacrer cinq jours à réfléchir au devenir industriel de la Mauritanie. Vous vous êtes interrogés sur la stratégie à adopter pour répondre aux objectifs de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique et pour assurer à moyen et long terme à notre jeune industrie un développement équilibré et harmonieux.

En prenant aujourd'hui la parole pour clôturer votre séminaire, je me rejouis des efforts que vous avez déployés pour atteindre les résultats aussi importants que vous venez d'exposer.

En effet en examinant les possibilités d'industrialisation de notre pays et les contraintes se posant à elle vous avez abouti à la définition des grandes lignes d'une stratégie de développement industriel.

Le document issu de ces journées de réflexion, qui tient compte du rôle de pivot éminent important de l'industrie dans le développement économique et social du pays et de son implication dans les autres secteurs, contribuera, j'en suis sûr, d'une manière concrète et substantielle à aider le département chargé de l'industrie à mieux orienter ses actions dans le processus du développement de la Mauritanie. Il permettra en outre de définir des priorités précises visant la satisfaction des besoins essentiels de nos populations.

Je puis alors vous assurer que vos recommandations seront portées à l'attention du gouvernement qui, en vous choisissant pour participer à ces importantes journées de réflexion, attendait beaucoup de vos assises.

J'espère que l'expérience et les connaissances que vous avez acquises durant ce séminaire seront mises à profit et permettront une mobilisation de chacun dans son secteur pour continuer de soutenir les efforts d'industrialisation de notre pays. Aux organisateurs et animateurs je voudrais transmettre les salutations et les remerciements du ministre pour leur contribution concrète à la réussite de ce séminaire.

En vous souhaitant bon retour à vos services respectifs je déclare clos le premier séminaire sur la stratégie du développement industriel de la Mauritanie.

Je vous remercie.